5 centimes

La Petite Gironde

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

EDITION DU MATIN

5 centimes

45e ANNÉE — N° 15,884

MARDI 28 DECEMBRE 1915

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger. 2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure. 3e Édition : Charente-Inférieure. 4e Édition : Charente. 5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient., Hérault. 6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron. 7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers. 8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne. 9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers. 10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arrt de Bergerac. 11e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas. 12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. *Téléphone* { De 8 h. à 10 heures, n° 82; De 10 h. à 5 heures, n° 86

PARIS, 8, boulevard des Capucines. *Téléphone* { 103-37. 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

Annonces dernière page (dix col. en 6) la ligne 1f75 | Faits Divers. . . (sept col. en 7) la ligne 7f
Réclames d° d° (sept col. en 7) 3 50 | Chronique Locale (sept col. en 7) 11

S'adresser pour les annonces : à Bordeaux : Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. — à Paris : Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6f »	11f	22f
Autres départements et Colonies	6 50	12	24
Étranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

A LONDRES

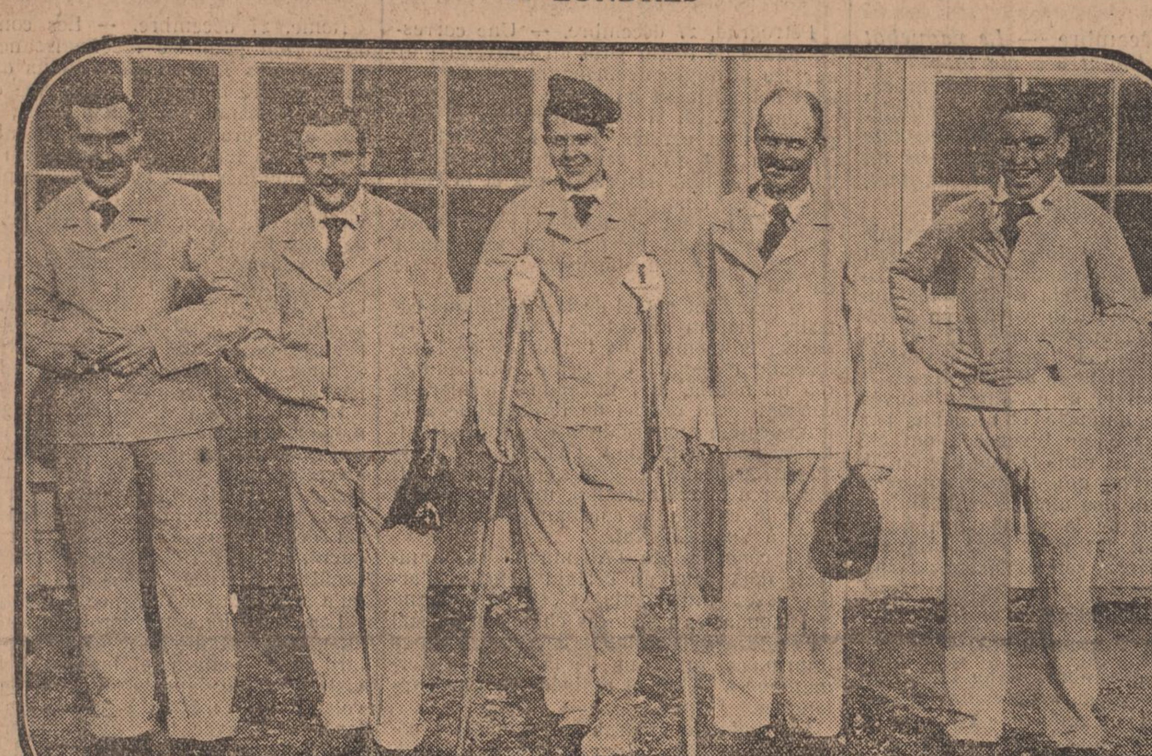

QUELQUES GRANDS BLESSES EVACUÉS D'ALLEMAGNE — Photo CHUSSEAU-FLAVIENS

Le Contrat de Travail et la Guerre

L'immensité du devoir présent impose silence à notre vie de tous les jours. Elle continue comme elle peut, portant le poids des engagements brusquement suspendus, de tout le jeu des contrats constituant le fonds même de l'existence de chacun, en même temps que l'activité nationale et dont la nasse, en quelque sorte pétrifiée, attend qu'un droit nouveau ou des arrangements nécessaires la raniment ou la transforment. Il faut traîner après soi, il faut faire durer tels quels, en attendant une formule possible de liquidation, la dette toujours plus écrasante des loyers de ceux qui se battent et la misère parfois ruineuse des propriétaires. Encore commence-t-on à porter le fer rouge dans la plaie en forçant à payer ceux qui le peuvent, en arrêtant le jeu des profiteurs sans excuse qu'il fut trop longtemps scandaleux de laisser affranchis de leurs plus élémentaires engagements.

C'est déjà quelque chose de reconnaître que ces engagements n'ont pas cessé d'exister et qu'ils demeurent dans toute leur force. Il y en a bien d'autres qu'on n'ose pas regarder en face et dont on a presque peur de parler. Ce sont ceux qui touchent à la situation des chefs de maison ou d'atelier vis-à-vis de leurs employés, de leurs ouvriers brusquement séparés d'eux en pleine activité au jour tragique et splendide de la mobilisation. Personne n'en dit rien, oubliant sans doute que c'est la place, le pain de la famille, le résultat de longues années de travail et d'effort qui sont en cause. Il ne s'agit point ici, n'est-ce pas, de parler de revendications agressives. Le souvenir s'en est effacé dans le miracle d'union sacrée qui a fait patrons et ouvriers frères devant l'ennemi. Il s'agit simplement de savoir où en sont le droit d'hier et celui d'aujourd'hui; si, dans la confusion générale ils peuvent et doivent défendre certaines choses, et s'il n'est pas coupable d'en tolérer d'autres.

Il y a eu aux premières heures, reconnaissons-le, un vertige où manquèrent de sombrer les plus simples notions de justice. Certaines maisons dont aucun chef n'était mobilisé, qui continuent, même encore, à travailler autant et plus qu'en temps de paix, ont brusquement signifié à leur personnel sans aucun délai ni préavis, une réduction d'appointements. Et on a laissé faire. On a permis à un contractant en invoquant la guerre, c'est-à-dire des obligations qui ne l'atteignaient point, qui n'atteignaient non plus aucun de ceux qu'il conservait, de faire faillite à ses engagements les plus stricts, bien qu'il eût amplement les moyens de les tenir. Notez bien d'ailleurs que le travail demandé par suite de la raréfaction de la main-d'œuvre était, dans la plupart des cas, plus considérable qu'auparavant, ce qui n'empêchait pas de diminuer le salaire parfois de 50 %! Ailleurs, on a sur-le-champ remercié un personnel éprouvé pour prendre des réfugiés à bout de forces qui acceptaient des conditions lamentables et coûtaient beaucoup moins cher.

Ces abus, on les a signalés un peu partout; mais on ne les a sanctionnés nulle part. Ils ont causé pourtant plus de désordres que l'injuste exploitation du moratorium, en ce sens qu'ils ont jeté à la rue une foule de petits employés incapables de se suffire, de trouver du travail en cette tourmente et aussi de payer les sommes qu'ils devaient, ce qui a compliqué encore la crise générale.

Il est donc temps que nos commissions de législation civile préviennent le retour de pratique aussi condamnables. Il ne doit pas être permis à un industriel en train de faire ses affaires aussi largement et parfois plus, que par le passé, d'aggraver arbitrairement et sans avis préalable la situation de ceux qui lui apportent le même concours qu'autrefois, souvent même un concours plus grand.

S'il en a pu être ainsi pour des employés qui restent, que dire de ceux qui sont partis! — Tout est-il donc fini avec leur maison? — Les sommes, les commissions qui restaient dues à un voyageur, à un collaborateur, doit-il y renoncer pour toujours ainsi qu'à la place qu'il a quittée? — La séparation d'un patron et d'un ouvrier, unis par plusieurs années de confiance et d'estime mutuelle, doit-elle être considérée comme définitive, alors qu'elle ne fut le fait ni de l'un ni de l'autre? — Troublante question, dont on n'eut pas beaucoup le temps de s'occuper en 1870. Aujourd'hui, avec une guerre beaucoup plus longue, une organisation économique beaucoup plus complexe, le problème présente infiniment plus d'intérêt.

Honneur d'abord à tous les patrons qui ont donné de magnifiques exemples en maintenant aux mobilisés non seulement leur place mais leur salaire intégral. Il en est d'autres aussi qui le leur ont conservé pour une fraction variable suivant les charges de famille. Tout le monde évidemment n'a pas les moyens de prendre ces belles initiatives. Quoi qu'il en soit, c'est pour tous les chefs de maison un devoir impérieux, une obligation positive que de conserver et de payer, à ceux qui sont aux armées comme aux autres, les sommes qui pourraient encore leur rester dues et de ne pas se dérober lorsqu'ils les réclament.

Mais, là aussi, nous avons vu bien des fois des chefs d'entreprise dont la maison travaille plus qu'auparavant refuser, du fait qu'ils sont eux-mêmes mobilisés, toute action qui pourrait leur être intentée. Une récente et singulière décision de la septième chambre de Paris leur donne même gain de cause en défendant d'assigner un patron mobilisé par analogie avec la situation du locataire.

C'est là une très regrettable équivoque, car les situations sont totalement différentes. Comment! il suffirait, ainsi que nous l'avons vu, qu'un patron parfois mobilisé sur place vint à la barre sous l'uniforme pour se soustraire aux dettes de son entreprise qui continue sans lui à exister, qui réalise sans lui par le travail de ses employés autant et plus de bénéfices que jadis, qui a son existence autonome, qui en un mot a contracté elle-même la dette vis-à-vis de son personnel et qui doit en être seule responsable? Qui ne serait révolté devant cette faillite préméditée et que devient le principe civil : « Ceux qui ont créé une richesse doivent être payés sur elle avant les autres et par privilège? »

Notre Conseil des prud'hommes, dans des jugements sévèrement motivés, doit être félicité d'avoir su réagir contre ces défaillances d'autant plus graves que dans certaines associations on s'arrange toujours pour jouer à cache-cache avec la responsabilité et pour en charger de préférence celui qui est le mieux en situation de la décliner.

Il faut qu'un peu de bon sens revienne dans la jurisprudence et que des textes formels empêchent à l'avenir de traiter les dettes d'une affaire comme les dettes d'un particulier, car si cette grossière confusion persiste, c'en est fait de l'existence même de nos commerces et de nos industries.

Au milieu des innombrables problèmes qui vont se poser demain dans le monde du travail et dont quelques-uns sont particulièrement angoissants, comme la réadaptation des mutilés aux diverses professions, il est urgent, avant de créer un droit nouveau, de conserver le plus largement possible les droits acquis et indiscutables. Et c'est une question qui commence à se poser pour bien des braves qui ont repris le cours de leur vie civile.

Nous n'admettrons jamais, comme on l'a vu, hélas! trop souvent, que ceux qui reviennent du combat, réformés à des titres divers, à la maison où ils travaillaient, soient désormais considérés comme des étrangers auxquels on peut fermer la porte sous prétexte que le contrat a été rompu. Ce sera un devoir étroit et pressant pour le législateur de régler cette période de suspension dans laquelle il n'y a eu, à la vérité, aucune rupture volontaire et juridique, et de restituer à l'employé, à l'ouvrier, au moins les garanties fondamentales des délais de droit commun, pendant lesquels il pourra s'occuper de trouver une situation nouvelle. Cela, il faudra le dire et le faire vite. Parlons moins à tort et à travers de la renaissance économique et travaillons un peu mieux à la préparer.

Paul FRANK.

LE RETOUR DE LA BRIGADE

Les marins de la brigade sont revenus dans leurs dépôts. Ils ont troqué la capote bleue contre le caban court et repris leur ancien col bleu. C'est un chapitre de l'histoire navale qui est clos.

C'est aussi, soudé, un chaînon de plus qui fortifie le lien entre le pays et sa marine. Forgé au feu du combat, ce ne sera pas le moins solide. Je sentais cela en voyant les deux régiments défiler sous les regards affectueux et attendris du peuple de Paris. Je sentais aussi une mélancolie. Quelle est donc la raison de tristesse qu'il y a dans ce retour presque triomphal?

Peut-être y en a-t-il plusieurs. J'essaie de les discerner. Et d'abord ce propos, de source officielle : « Nous avons assez d'hommes sur le front. » Assez pour distraire une armée : Salonique, les Dardanelles; demain, une autre expédition peut-être. Assez d'hommes! Trop d'hommes! Si cela est rassurant, réconfortant dans un certain sens, cela n'en comporte pas moins une renonciation, du moins temporaire, au grand espoir que nous nourrissons, et dont la réalisation formidable réclamerait plus d'hommes, toujours plus.

(Ici passage supprimé par la censure.)

Enfin le contraste qui est dans l'utilisation qu'ont eue ces troupes magnifiques et celle qu'elles vont avoir, nécessaire aussi sans doute, mais tellement plus obscure.

Il y a dans toute chose qui finit une tristesse. Que ce soit un brave navire qu'on désarme, après une belle campagne, ou un glorieux régiment qu'on licencie, après d'inoubliables prouesses, c'est toujours une force qui s'anéantit, qui s'en va aux quatre vents. Elle se reconstituera ailleurs, sous une autre forme. Mais celle-là, qui était un des éléments de notre confiance, de notre fierté, et qu'on aimait, n'est plus.

Jean CLAUDIUS.

— Ça, c'est gentil; malgré le bombardement, il nous fait une petite séance de looping

Dessin de Pierre FALKÉ — Du journal *LA BAIONNETTE*

LE MILLIARD

Notions comparatives

Lorsque le célèbre explorateur Marco Polo décrivait aux Vénitiens émerveillés les fabuleuses richesses de Kubilaï-Khan, empereur mongol de la Chine, auprès de qui il avait passé de longues années, un certain mot revenait constamment sur ses lèvres : c'est par millions qu'il évaluait les revenus du souverain, par millions qu'il chiffrait les recettes des provinces, par millions qu'il comptait les habitants des villes; à ce point que ses compatriotes finirent par le désigner, sans aucune malveillance d'ailleurs, sous le sobriquet de *Messer Milione* (Monsieur Million).

Il s'est rencontré depuis un mois plus d'un brave homme qui aurait mérité de s'appeler Seigneur Milliard, car aujourd'hui les milliards circulent dans la conversation avec plus d'aisance que les gros sous dans le commerce. Ce sont des milliards, il est vrai, que dépensent mensuellement les belligérants, c'est par milliards, avait-on le tort d'ajouter, que quelques gros capitalistes versaient à l'emprunt, et on a pu entendre plusieurs personnes exprimer très sérieusement cette opinion que sous la vague de patriotisme qui agitait la France, une centaine de milliards, pour le moins, viendraient submerger les coffres de l'Etat!

Savez-vous bien, bonnes gens, ce que vaut au juste un milliard? Sans doute vous n'ignorez pas que c'est mille millions; mais le million lui-même n'étant pas mesure courante, on s'abuse facilement sur l'ordre de grandeur de ces unités.

Avez-vous jamais réfléchi qu'une ligne droite de un milliard de *mètres* conduirait presque trois fois plus loin que la lune, et qu'avec un milliard de mètres de ruban on ceindrait 25 fois la terre? Mieux encore (car la notion exacte de l'éloignement des astres n'est bien familière qu'aux astronomes, et celles du méridien qu'aux navigateurs), imaginons un milliard de mètres de voie ferrée; cela fait environ 1,700 fois la distance Paris-Bordeaux : à raison d'un voyage par jour, un mécanicien en viendrait à bout en près de cinq ans. Inutile, après cela, envisager le milliard de kilomètres.

Un milliard d'épingles, juxtaposées sur un papier et telles qu'on les vend communément dans la rue, couvriraient une bande de plus de 1,000 kilomètres, soit 10 fois le trajet de Bordeaux au Verdon.

Une tête bien fournie possédant en moyenne 100,000 cheveux, il faudrait, pour se procurer un milliard de cheveux, dépouiller de leur ornement capillaire 10,000 personnes.

Un homme de 33 ans n'a vécu qu'un milliard de *secondes;* pour compter un milliard de minutes dans le passé, on devrait remonter avant Jésus-Christ; un milliard d'heures nous ramènerait plus loin que les origines de l'humanité; la formation du système solaire ne date pas de un demi-milliard d'années.

Un milliard de gouttes de pluie rempliraient plus de 50 barriques; un milliard de grains de blé rentreraient avec peine dans 500 sacs de 1 hectolitre.

Un milliard de puces ferait le poids de 160 hommes; avec un milliard de kilogrammes de fer, on pourrait reconstruire 143 fois la tour Eiffel, qui pèse 7 millions de kilogrammes. Dans un wagon de marchandises (charge maxima 10,000 kil.), on n'emmagasinerait que 2 millions de francs en monnaie d'argent; le transport d'un milliard en argent n'exigerait pas moins de 500 wagons.

Enfin, un milliard placé à 5 o/o rapporterait 143,000 fr. par jour.

Multipliez maintenant par 15 tous les résultats que nous venons de trouver, et vous aurez l'idée bien nette de l'élan généreux qui vient de faire tressaillir le pays tout entier.

Et je n'ai pas besoin d'insister sur ce fait que les sommes confiées à l'Etat ne représentent pour l'immense majorité des gens, que l'argent dont ils disposaient librement, sans avoir à vendre maisons, obligations, etc.; c'est, en quelque sorte, *l'argent de poche* de la France. Or, cet argent, fruit de l'épargne, se régénère périodiquement; c'est le cas de répéter : quand il n'y en a plus, il y en a encore. L'argent, dit-on, est le nerf de la guerre; chez nous, on peut en être sûr, jamais le nerf ne trahira le muscle.

J.-MARCEL SOUM.

Les Exigences Bulgares

Athènes, 27 décembre. — Un personnage politique bulgare, qui a dû fuir Sofia pour ne pas être arrêté, a déclaré :

« Les Bulgares ont mobilisé 480,000 hommes. Ils en ont perdu 120,000; ils ont encore 60,000 jeunes gens qui peuvent être appelés sous les drapeaux d'un moment à l'autre. Ce n'est pas une question d'effectifs qui empêche les forces bulgares de franchir la frontière hellénique, pas plus que le désir de respecter la neutralité grecque.

» La véritable raison est que les Bulgares exigent, avant de marcher de nouveau, que les Allemands leur donnent des garanties et des compensations. Les Bulgares veulent simplement que les territoires qui sont ou seront occupés par leurs troupes leur soient concédés à titre définitif. C'est seulement à ce prix qu'ils consentent à recommencer la campagne, sinon ils se borneront à creuser les tranchées déjà commencées et se tiendront sur la défensive.

» Les Allemands sont furieux de ce qu'ils appellent la trahison bulgare. Chaque jour il y a des rixes entre Allemands, Autrichiens et Bulgares. L'accord du début est bien compromis, car si les Allemands s'obstinent à ne pas vouloir donner les garanties demandées, les Bulgares se refuseront à continuer la lutte. »

A EDIMBOURG

LES FEMMES REMPLACENT LES HOMMES DANS LES CHARBONNAGES — Photo CHUSSEAU-FLAVIENS

Lettres Parisiennes

Paris, 26 décembre.

Il se trouve encore, en fort petit nombre il est vrai, des gens incomplètement rassurés au sujet de l'issue de la guerre.

Quand il m'arrive de rencontrer l'un d'eux, je le remonte comme on fait d'une montre à remontoir. Je commence par lui résumer en peu de mots la situation respective des belligérants, examinée des points de vue militaire, politique, économique et psychologique; j'insiste un moment sur les forces numériques supérieures de l'Entente, et je conclus en ces termes : « Cela dit, pouvez-vous admettre qu'un jour viendra où la France, l'Angleterre, la Russie, l'Italie, la Belgique, la Serbie, le Monténégro ainsi que le Japon tomberont aux genoux de l'empereur allemand en lui disant : « Nous sommes à bout de forces, vaincus, écrasés, aplatis; faites de nous ce que vous voudrez! »

Cette hypothèse est évidemment inadmissible. Je recommande ma formule, pour laquelle je ne sollicite du reste aucun brevet, avec ou sans garantie du gouvernement.

On pourrait la retourner, à la rigueur, et dire : « Pensez-vous qu'un jour viendra où l'Allemagne, l'Autriche, la Turquie et la Bulgarie reconnaîtront leur défaite et se rendront à merci? » La réponse affirmative devrait être faite sans hésitation aucune. En premier lieu, parce que j'ai établi ici même, d'après des statistiques récentes, l'écrasante supériorité des ressources de l'Entente, et ensuite parce que la Turquie et la Bulgarie, pays sans finances, font la guerre en mercenaires, à l'aide du concours allemand, qui commence à devenir précaire, et sans lequel ils seraient mis hors de cause.

Je présente ces remarques parce que depuis quelques jours on a mis la main au collet de certains individus qui, dans des fins assez suspectes, tenaient des propos alarmants.

Alarmants et non alarmistes, comme on l'imprime trop volontiers dans les journaux, l'alarmiste étant celui qui tient des propos alarmants.

Nous sommes en droit de regarder de travers ces messagers de mauvaises nouvelles, et l'autorité a le devoir (peut-être un peu mollement rempli) de les alarmer à leur tour en les insérant en un lieu sûr.

Le général Gouraud, amputé comme on le sait, étant complètement rétabli, va recevoir un nouveau commandement.

Il y a de nombreux précédents au cas du glorieux soldat; il y a notamment celui du général Pau, amputé en 1870, et qui n'en fait pas moins belle figure pendant la présente guerre.

Le maréchal Baraguay d'Hilliers, descendant d'une famille de soldats, avait eu le bras gauche emporté par un boulet à la bataille de Leipzig, ce qui ne l'empêcha point de faire pendant la Restauration la campagne d'Alger; de commander en 1855 l'expédition de la Baltique, de prendre Bomarsund; puis, en 1859, de vaincre à Melegnano (Marignan), pendant la campagne d'Italie. C'était un homme rude, et qui à la guerre ne connaissait pas de difficultés insurmontables. Quand il se trouvait en présence d'une tâche à peu près irréalisable, il disait d'un air grognon : « On peut toujours essayer. » Il essayait, et l'ennemi n'avait pas souvent l'occasion de s'en féliciter.

Les Anglais, qui étaient déjà nos alliés pendant la campagne de Crimée, s'honorent d'avoir eu, eux aussi, des officiers supérieurs et des généraux continuant un service actif après leur mutilation. Lord Raglan, qui commandait l'armée britannique devant Sébastopol, avait perdu le bras droit à Waterloo, où il servait en qualité d'aide de camp de Wellington. C'était un chef remarquable. Il mourut avant la fin de l'expédition de Crimée, emporté dans son quartier général par une attaque de choléra. Il avait, au milieu des dangers de la guerre, un constant souci d'élégance. Il portait un vêtement, fait sur ses indications, qui participait du pardessus et du manteau, et auquel on donna son nom. Le raglan figure encore sur les catalogues des tailleurs.

Puisque j'évoque la mémoire de quelques-uns des grands soldats mutilés qui continuèrent à guerroyer, je m'en voudrais d'écarter la figure si française du général Daumesnil qui, ayant perdu une jambe à Wagram, fut chargé, en 1814, de défendre le fort de Vincennes. Le maréchal Blücher, le « mangeur de Français », lui dépêcha un parlementaire prussien, qui le somma d'avoir à capituler : « Je vous rendrai le fort, répondit Daumesnil, quand vous m'aurez rendu ma jambe. »

Ayant reçu cette réponse, Blücher fit offrir une somme considérable au général qui, en haussant les épaules, prononça cette fière parole : « Mon refus sera la dot de mes enfants. »

Troisième tentative de Blücher; il fit dire à Daumesnil que si le fort n'était pas rendu, il le ferait sauter. Pour toute réponse, le général dit au parlementaire : « Suivez-moi, vous serez édifié. »

Il précéda le Prussien et lui fit descendre l'escalier qui conduisait aux caves. Sa jambe de bois sonnait à chaque marche; un soldat muni d'une lanterne éclairait cette scène. Daumesnil ouvrit la porte d'un caveau, saisit la lanterne et montra au parlementaire un peu troublé un amoncellement de barils de poudre reliés entre eux par des mèches dont il approcha brusquement son fanal :

« Vous voyez ça, dit-il en frappant un des barils de sa jambe de bois; dites de ma part au maréchal Blücher que quand le moment sera venu de faire sauter le fort, je n'aurai pas besoin de lui! » Il avait à ce moment-là un air de calme résolution qui n'engagea pas le parlementaire à prolonger les pourparlers. « Il parut, raconta Daumesnil, assez impatient de sortir de ce volcan dont l'éruption dépendait de ma volonté. »

Daumesnil était de la race de ces prodigieux soldats de France qui se plaisaient aux tâches magnifiques.

Il s'en trouve de nombreux dans notre armée, les uns ayant déjà affirmé leur héroïsme par d'exceptionnels coups d'éclat, d'autres attendant l'heure de les imiter et de les surpasser, s'il se peut.

Albert ROBERT.

Don Quichotte « emboché »

On ne peut pas nier l'originalité de certaines trouvailles allemandes depuis la guerre. Par un malheureux hasard, elles sont toujours révoltantes ou stupides. Leur invention oscille entre ces deux pôles : l'odieux et l'inepte. Pour l'odieux, vous êtes fortement documenté. Pour l'inepte, nous avons d'éloquents témoignages. En voici un cependant que l'on n'attendait pas.

Vous connaissez l'activité et la variété de la propagande germanophile en Espagne. Elle vient d'inspirer une pièce de théâtre qui nous montrera un Don Quichotte germanisé. L'œuvre sera représentée prochainement au théâtre de la Comédie, et c'est un auteur connu qui a commis la chose. Qu'un auteur espagnol ait consenti à prêter son nom à un pareil « tripatouillage », cela est encore plus fâcheux pour lui que pour nous.

Mais l'idée d'embaucher Don Quichotte pour l'Allemagne, de « l'embocher », si j'ose ainsi dire, est vraiment colossale. Le chevalier de la Triste Figure est le champion des faibles, des opprimés et des malheureux. Il est le défenseur de toutes les causes nobles et généreuses. Sa lance fameuse est au service du droit, de la justice, de la vérité.

Il pousse jusqu'au sublime et au ridicule cet amour du beau sacrifice. Il a l'héroïsme ingénu, grandiose et même comique. Mais sa folie est respectable et touchante; elle vient de sa belle âme révoltée par l'injustice et le mal. Les désillusions, les mécomptes, l'ingratitude et la violence ne le guériront pas!

Et c'est la Triste mais Belle Figure du paladin espagnol que vous voulez incliner devant les Allemands incendiaires, massacreurs de femmes et d'enfants, parjures et pillards? Il a subi bien des traitements étranges, le pauvre chevalier, mais il n'avait rien fait pour mériter celui-là. Cervantes viendra tirer le sacrilège par les pieds dans son sommeil, et lui criera : « Que peut-il y avoir de commun entre mon héros et ces hommes?... »

Il y a dans toutes les littératures des personnages classés comme des monuments, et auxquels il devrait être interdit de toucher. Don Quichotte a tous les titres à cette consécration. On n'a pas le droit de le déshonorer en le compromettant dans de basses besognes, avec les bandits qu'il a toujours combattus. Quoique Espagnol, il ne peut pas grandir : ne le diminuez pas...

P. B.

EN ALLEMAGNE

Une équipe de football formée par des prisonniers français. — On remarquera que les joueurs portent le coq gaulois brodé sur leur maillot

Photo PETITE GIRONDE

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 28 décembre 1915

(3)

LE

Sergent Renaud

Par Pierre SALES

PREMIÈRE PARTIE

Un sourire d'une exquise douceur se répandait peu à peu sur son visage, effaçant les traces des larmes qu'elle avait versées.

Elle travailla toute la soirée, et elle souriait toujours. Par moments, elle élevait le bonnet sur son poing, le tendant à sa grand'mère.

— Comment le trouves-tu?

— Bien joli; tu n'as jamais rien fait d'aussi délicat. C'est un modèle?

— Oui... un modèle!

Et elle avait un petit air mystérieux en disant cela; maman Renaud était très intriguée. Le bonnet fut achevé à minuit.

— Enfin, s'écria la grand'mère, me diras-tu pour qui tu fais ce bonnet?

— Oui, maman Renaud.

— Eh bien?... Pour qui?

— Pour mon enfant, grand'mère!

Maman Renaud se redressa toute blême. Et sa première pensée fut une insulte pour Jean Berthier.

— Oh! le lâche!... le misérable!...

— Maman, maman! s'écria Marie. Prends garde! Ne maudis pas le père de mon enfant!

II

Deux Amis

Dans cette même journée, — c'est-à-dire le 22 avril 1864, — tous les habitués du Bois de Boulogne, tous les cavaliers qui, chaque matin, parcourent avec une régularité désespérante, l'allée des Poteaux, tous ces indifférents qui se connaissent entre eux, au moins de vue, tous les élégants, en un mot, avaient remarqué l'allure morne, abattue, du jeune marquis de Villepreux. Il revenait lentement de sa promenade quotidienne, dirigeant son cheval d'une façon presque machinale, et répondant d'un geste distrait aux personnes qui le saluaient.

— Qu'a donc Villepreux, ce matin?

Cette phrase avait couru de bouche en bouche, comme toutes ces petites nouvelles qui naissent le matin dans le monde élégant, et, la plupart du temps, sont oubliées le soir.

En rappelant leurs souvenirs, les jeunes gens qui s'honoraient d'être les amis du marquis de Villepreux pouvaient affirmer que sa tristesse, son air sombre et préoccupé remontaient à quelques semaines; mais cela ne les avait jamais frappés comme dans cette matinée. Et les mauvaises langues ajoutaient :

— Il ne se prépare pas à entrer gaiement dans le mariage!

Car on savait, par des indiscrétions, comme tout se sait dans la vie parisienne, que sa mère, la marquise douairière de Villepreux, préparait pour lui une très brillante alliance.

Lorsque le marquis arriva devant le cercle de l'Union, il fut étonné de trouver son valet de chambre, au lieu de son groom, auquel il avait donné l'ordre de venir prendre son cheval.

— Monsieur le Marquis m'excusera, dit le valet de chambre, en tenant le cheval tandis que son maître descendait; mais il est arrivé, après le départ de Monsieur, une lettre d'Angoville, avec la mention : très pressée...

Ces mots : « Une lettre d'Angoville », firent pâlir légèrement le marquis.

— Vous avez bien fait, dit-il. Donnez.

Il regarda vivement la suscription de la lettre, reconnut l'écriture de sa mère et murmura :

— Déjà!

Puis, sans ouvrir la lettre, il demanda :

— Est-ce tout?

— Non, Monsieur le Marquis. M. Florimont, le notaire, a envoyé son premier clerc dire à Monsieur le Marquis que l'acte était préparé, et qu'il viendrait lui-même aujourd'hui à l'hôtel, vers quatre heures, afin de s'entretenir avec Monsieur, à moins que Monsieur ne lui assigne un autre rendez-vous?...

— Non. Cela me convient. Passez chez M. Florimont pour lui donner ma réponse.

— Monsieur déjeune au cercle?

— Oui, et je rentrerai à trois heures.

Tandis que le marquis de Villepreux pénétrait dans son cercle, le domestique, Polydore Guépin, l'examina d'un œil sournois et ironique. L'expression correcte et respectueuse avait bien vite disparu du visage du domestique, pour faire place à un air mauvais, bas, gouailleur. Une minute après, il s'éloignait en prononçant :

— V'là le grabuge qui se prépare dans la famille. Tenons-nous bien!

Le marquis de Villepreux avait rapidement gagné un salon retiré de son cercle. Et il tenait la lettre de sa mère devant ses yeux, n'osant pas l'ouvrir. Il fit enfin sauter le cachet, et lut :

« Mon cher enfant,

» Je t'écris bien vite, pour te dire toute ma joie. Tu as dû supposer, quand tu m'as vue devancer la date habituelle de mon départ pour Angoville, qu'il y avait à cela de graves motifs. Malgré le grand air dédaigneux que tu prenais lorsque je parlais de Juliette, tu t'intéresses assez à elle pour savoir qu'elle est grandie, charmante, embellie, en un mot une adorable jeune fille que je ne pouvais pas laisser plus longtemps dans un couvent. Si je suis donc allée la chercher à son couvent de Rennes, au lieu de nous la faire conduire par une sœur, pour ses vacances de Pâques, c'est que je n'y tiens plus, que je n'ai pas le courage d'attendre les grandes vacances, et que Juliette ne me quittera plus.

» Nous voilà donc installées toutes les deux à Angoville; et, dès le premier soir, je n'ai pas eu beaucoup de mal à provoquer des confidences. Juliette m'aime comme si j'étais sa mère. Pauvre enfant! Elle n'a jamais connu que nos caresses; elle ne se souvient même pas qu'elle ait eu une autre mère que moi; des premières années de son enfance, elle n'a gardé que la mémoire d'une cérémonie lugubre, dans une église tendue de noir, le jour de l'enterrement de sa mère.

» Quant à son père, elle ne peut se rappeler rien de lui; il est mort, à la prise de la Smala, lorsqu'elle était à peine âgée d'un an. Tu sais toutes ces choses; mais je te le répète pour te bien faire comprendre que Juliette n'a jamais connu que nous, que nous emplissons tout son cœur, — et quel brave petit cœur! Enfin, c'est une fille pour moi! Une fille! Faut-il que j'ajoute autre chose? Elle est très riche, mais cela ne signifie rien pour nous. Peut-être seras-tu flatté en apprenant que tu es certainement tout aussi connu dans le couvent de Rennes que sur ton boulevard? Pas une jeune fille, pas une sœur qui ne sache ta vie, tes exploits! Car elles appellent des exploits tout ce que tu as pu faire, même tes duels! C'est Juliette qui t'a créé cette belle réputation; cela m'a touchée jusqu'au fond de l'âme, quoique tu ne mérites pas tant d'admiration. Croirais-tu que, lors de ton dernier duel, — et Dieu sait pour qui tu te battais! — toutes ces saintes filles ont prié pour toi? Et elles attribuent à leurs prières le bon coup d'épée que tu donnas à ton adversaire.

» Juliette et moi, nous ne parlons plus que de toi; mais cela ne nous suffit plus. Rien, je pensé, ne te retient à Paris. Abandonne bien vite ton cercle et tes amis. Nous t'attendons pour t'aimer et te prouver notre amour.

» Ta mère, qui se sait adorée de son fils, et qui l'adore.

» Hélène de VILLEPREUX. »

— Pauvre mère, prononça le marquis, quand il eut terminé cette lecture; quelle peine je vais lui causer!

Et il demeura quelques instants pensif, ses beaux yeux fixés dans le vague.

Jean d'Angoville, marquis de Villepreux, avait à cette époque une trentaine d'années. D'une très haute taille, mince, élégant, il inspirait, par son visage mâle et régulier, autant de sympathie que d'admiration. Il était très brun et portait la moustache et la barbiche comme un officier; son nez droit, fin, aux narines délicates, flexibles, annonçait une rare énergie. Malgré la mode absurde des élégants de l'empire, il avait les cheveux coupés drus, découvrant son front large, un peu bombé; ses lèvres, au sourire doux, tranchaient par leur vive couleur sur son teint mat, et tout son visage semblait éclairé par ses yeux profonds, brillants, comme ces diamants noirs qu'on tire du Brésil.

Le marquis de Villepreux possédait toutes les qualités qui se lisaient sur son visage, ou plutôt toutes les vertus, car c'est le seul mot qui corresponde exactement aux sentiments nobles, chevaleresques, qui l'avaient animé depuis sa plus tendre enfance. On citait de lui des faits d'un courage insensé ou d'une bonté parfaite : un enfant sauvé par lui dans un incendie de campagne lorsqu'il n'avait encore que douze ans; tout son argent donné sans hésitation, à diverses reprises, lorsqu'il entendait parler de malheureux frappés par une catastrophe; une complaisance, une patience inaltérable vis-à-vis de son frère cadet, qui cependant le jalousait et lui rendait chaque acte de bonté par une vilenie; enfin, lorsque sa mère était devenue veuve, un dévouement entier, absolu, pour remplacer son père, un dévouement poussé jusqu'au sacrifice de son avenir. Il avait, en effet renoncé de lui-même à entrer à Saint-Cyr, pour pouvoir mieux se consacrer au bonheur de cette mère chérie.

Jean de Villepreux, d'une façon machinale, reprit la lettre qu'il avait placée dans son portefeuille et la lut une seconde fois.

(A suivre.)

512e JOUR DE GUERRE

Communiqués officiels français

Du 27 Décembre (15 h.)

Rien à signaler au cours de la nuit, sauf en LORRAINE, où notre artillerie a bombardé des travaux ennemis dans la région de Pioncourt-Gnenecey (sud-ouest de Château-Salins).

COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DE LA MARINE

Paris, 27 décembre. — Le ministère de la marine nous communique la Note suivante :

1° Au cours d'une exploration dans la baie Solloum, un de nos croiseurs a canonné et détruit une batterie turque.

2° Le chalutier « Paris-II », commandé par le lieutenant de vaisseau Paponnet, s'est trouvé, sur la côte ottomane, en présence de deux grands sous-marins ennemis pourvus d'artillerie. Le chalutier français a ouvert le feu sur ces navires, qui, profitant de leur supériorité de vitesse, se sont maintenus à une grande distance. Après deux heures de canonnade, les sous-marins ont pris la fuite.

Du 27 Décembre (23 h.)

En BELGIQUE, un tir exécuté sur les positions ennemies, entre la grande dune et la mer, a donné de bons résultats. Les parapets ont été détruits en plusieurs endroits. Un blockhaus de la première ligne allemande a sauté.

En ARTOIS, dans la soirée d'hier, nous avons fait exploser une mine au nord-ouest de la cote 140, dont l'ennemi, empêché par nous, n'a pu occuper l'entonnoir.

Entre SOMME et OISE, notre artillerie a dispersé un détachement ennemi au nord-est de Chilly.

Entre SOMME et REIMS, nos batteries ont endommagé un ouvrage allemand au nord de Moussy.

En CHAMPAGNE, près de la cote 193, après un bombardement, l'ennemi a dirigé sur nos lignes une attaque qui a été facilement repoussée.

Dans les VOSGES, au nord du Linge, notre artillerie a réussi à démolir une batterie casematée et des abris de mitrailleuses. Nous avons également bombardé avec succès les tranchées ennemies du Schartmaennelle.

ARMÉE D'ORIENT

Situation sans changement sur notre front.

CORPS EXPÉDITIONNAIRE DES DARDANELLES

En dehors de la canonnade habituelle, aucun événement important à signaler au cours des deux journées précédentes.

Communiqué anglais

Londres, 27 décembre.

La lutte de mines continue activement au sud du canal de LA BASSÉE, où une mine ennemie a fait explosion sans endommager nos tranchées.

Au nord de la SOMME, notre artillerie a efficacement canonné les positions ennemies à l'est d'Albert.

Sur la frontière d'Egypte

Le ministère de la guerre annonce que sur la frontière occidentale de l'Egypte, il n'y a eu, du 14 au 24 décembre, aucun combat avec les Arabes.

Nous avons attaqué et dispersé, avec pertes insignifiantes, le 25 décembre, à MORSA-MATRU, le corps principal des Arabes.

Communiqué italien

Rome, 27 décembre.

Dans la vallée de la GIUDICARIA, pendant la journée du 26 décembre, notre artillerie a ouvert le feu contre des positions aux environs de COLOGNA, sur lesquelles on avait signalé des batteries ennemies et a provoqué par son tir précis de grandes explosions et un incendie.

L'activité de nos petits détachements dans les vallées du RIO CAMERAS (Adige) et du TORRENT MAGGIO (Brenta) nous a valu des rencontres favorables avec l'ennemi, auquel nous avons fait quelques prisonniers.

Sur le CARSO, pendant la nuit du 25 au 26 décembre, une tentative d'attaque de l'ennemi contre nos positions du MONTE SEI BUSI a été promptement arrêtée par le feu de nos troupes.

Communiqué belge

Le Havre, 27 décembre.

Lutte d'artillerie violente sur tout le front belge.

Nous avons exécuté des tirs efficaces sur diverses batteries allemandes aux environs de SCHOOR et WOUMEN.

De l'infanterie ennemie qui se rassemblait dans les tranchées a été dispersée par notre feu près de WOUMEN et de la MAISON DU PASSEUR.

Communiqué monténégrin

Le 26 décembre, nos troupes du SANDJAK ont continué leur offensive. Après une lutte très vive, elles ont réussi à occuper plusieurs villages qui étaient entre les mains de l'ennemi, notamment GODOUCHO, DOUEVO, DOBRIDO, etc. Les Autrichiens ont subi de grandes pertes.

Sur les autres fronts, duels d'artillerie.

NOTES OFFICIELLES

Les Médecins auxiliaires

Paris, 27 décembre. — L'article 24 de l'instruction du 28 octobre 1915 est complété par l'alinéa suivant :

Peuvent être promus au grade de médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire les médecins auxiliaires pourvus à la mobilisation de douze inscriptions de doctorat qui, ayant accompli depuis un an de service dont six mois au front, ont obtenu une citation à l'ordre. Toutefois, la condition des six mois de séjour au front ne sera pas exigée en cas d'évacuation par suite de blessure de guerre.

Mandats postaux et télégraphiques entre la France et la Suisse

Paris, 27 décembre. — En raison de la situation actuelle et de la fréquente variation des changes une entente vient d'être conclue entre les administrations des postes de France et de Suisse en vue de limiter provisoirement à 200 fr. par personne et par jour le montant maximum des sommes qui seront expédiées au moyen de mandats postaux ou télégraphiques de France en Suisse ou *vice versa* à partir du 1er janvier 1916.

Groupes et Commissions

L'Impôt sur le Revenu

La Commission du Budget de la Chambre repousse le Texte du Sénat

Paris, 27 décembre. — La commission du budget réunie sous la présidence de M. Klotz, après avoir entendu cette après-midi M. Ribot au sujet de l'impôt sur le revenu, a repoussé, par 22 voix contre 3, le texte adopté par le Sénat. Se référant aux déclarations de M. Raoul Péret contenues en son rapport général en date du 10 décembre, ainsi conçues : « Il va de soi que tous les ménagements équitables seraient pris vis-à-vis des contribuables mobilisés ou de ceux qui, par suite de l'état de guerre, ne pourraient acquitter immédiatement l'impôt, » elle a adopté par 24 voix et 3 abstentions le texte suivant, comprenant le texte primitivement adopté par elle :

« Toutefois, le ministre des finances est autorisé à proroger par décret les délais impartis pour l'accomplissement des formalités prévues par les articles susvisés de la loi du 15 juillet de manière que la mise en recouvrement de l'impôt soit assurée avant le 31 décembre 1916. »

Et le texte additionnel ci-dessous :

« Un décret fixera également les conditions dans lesquelles des délais supplémentaires ne pouvant dépasser trois mois à dater de la fin des hostilités seront accordés aux contribuables, mobilisés ou non, qui se trouveraient empêchés par suite d'un cas de force majeure dûment constaté de souscrire en temps utile la déclaration exigée par l'article 16 de la loi du 15 juillet 1914. Les délais prévus au paragraphe 2 de l'article 17 de la dite loi seront applicables aux taxations d'office. »

Commission de l'Armée

L'Incorporation de la Classe 1917

Paris, 27 décembre. — Le rapport sur l'incorporation de la classe 1917 fait au nom de la commission sénatoriale de l'armée par M. Gervais vient d'être distribué.

Après avoir examiné successivement les questions relatives aux effectifs et à l'hygiène, le rapporteur conclut ainsi :

« C'est un sacrifice nouveau fait par la nation pour la défense suprême de la patrie, sacrifice merveilleux consenti avec allégresse par les braves enfants qui vont prendre les armes avec une résolution et un stoïcisme admirables et par leurs parents. Aussi, dans le moment même où nous allons décider que des milliers de nos fils se rangeront sous les plis glorieux de notre drapeau, c'est avec leurs pensées que les nôtres vont vers l'avenir, prochain nous l'espérons, qui les verra ramener sous les étendards victorieux la paix du monde avec le triomphe de la France. »

La commission sénatoriale de l'armée s'est réunie sous la présidence de M. Clémenceau.

Elle a entendu M. Aristide Briand, président du conseil; le général Galliéni, ministre de la guerre; l'amiral Lacaze, ministre de la marine; M. Doumergue, ministre des colonies; M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat pour les munitions et l'artillerie, sur les conclusions des rapports de M. Henri Bérenger concernant le recrutement et l'organisation d'une armée indigène pour le printemps de 1916.

Les diverses questions d'habillement, d'équipement, d'armement, d'encadrement et de transport ont été successivement examinées, ainsi que celles de la main-d'œuvre indigène pour les services auxiliaires et industriels de la guerre.

Grandes Commissions du Sénat

Paris, 27 décembre. — La conférence des délégués des grandes commissions du Sénat s'est réunie ce matin, sous la présidence de M. Murat. Elle a entendu la lecture d'un important rapport de M. Cazeneuve sur les matières et fournitures chimiques dans leur rapport avec la prospérité économique du pays et la défense nationale. Elle en a adopté les conclusions et a décidé d'en donner communication au président du conseil et au ministre de la guerre.

Les Journaux de Paris

DE CE MATIN

A SALONIQUE

L'Homme enchaîné (G. Clémenceau) :

Sarrail, cependant, opère une assez belle retraite sous le feu de l'ennemi, se retranche dans Salonique et se prépare, tout ramassé dans une suprême volonté de résistance, à affronter des forces inconnues. Quand elle sera devenue oiseuse, ce sera une assez grave question de savoir ce qu'il a demandé de renforts et ce qu'il a obtenu. De même voudra-t-on connaître quelles furent ses conclusions et quelles sortes d'arguments il produisit dans un sens ou dans l'autre.

LA CLOTURE !

Le **Figaro** (A. Capus) :

Dans ces conditions, qui ne partagerait l'optimisme de Gustave Hervé ? Ne concevons par conséquent aucune inquiétude sur l'issue du congrès ! Encore, paraît-il, une quarantaine de discours à prononcer et nous aurons un excellent ordre du jour qui donnera au gouvernement la permission de continuer la guerre. Mais tout porte à supposer qu'on l'eût continuée sans cela.

Et maintenant, comment les socialistes raisonnables, comment des ministres mêlés si directement à une aventure formidable et dont le patriotisme ne s'est pas démenti une minute, comment MM. Guesde et Sembat ne voient-ils pas l'intérêt supérieur qu'il y aurait tout de même à interrompre le plus tôt possible ce genre de manifestation ?

BASSE DÉMAGOGIE

La **Libre Parole** :

En outre — attendu qu'un bonheur ne vient jamais seul — nous apprenons, après trois jours de perplexité, que la majorité du parti socialiste français est résolue à défendre la France contre l'ennemi qui tient deux de ses provinces, huit de ses départements et dont le canon gronde à 80 kilomètres de Paris ! Il paraît que ce résultat mirifique, triomphal, doit faire tout oublier : le scandale de ce « parti » qui, en pleine guerre, traduit à sa barre les membres d'un gouvernement de défense nationale, l'abdication morale de ces ministres qui vont, dans le chahut d'un meeting révolutionnaire, supplier les amis politiques de ne pas trahir la patrie, le ricanement de l'étranger et la sourde espérance de l'ennemi qui voient dans la France, hier encore si fière de son « union sacrée », reparaître le bouillonnement mal dissimulé de la basse démagogie humanitaire.

DEBAT INOPPORTUN

Le **Rappel** :

Si les discours que l'on prononce depuis quarante-huit heures au Congrès socialiste devaient donner un éclat particulier au parti socialiste dans son ensemble, nul doute qu'on ne les publierait avec tout le luxe de leurs développements oratoires. Mais la censure a interdit jusqu'à l'analyse des discours. Qu'est-ce à dire ? D'abord, que le gouvernement ne trouve point de son goût les manifestations des bourderons et autres sous-bourderons qui ne cessent de bourdonner depuis vendredi. Ensuite, que les ministres socialistes, assez influents dans les conseils du gouvernement, ne sont pas très fiers de l'attitude d'un certain nombre de leurs camarades. La censure sur le Congrès socialiste est, à elle seule, la condamnation du débat inopportun qui a été soulevé au sujet de la paix.

INCOMPRÉHENSION !

La **Guerre sociale** (G. Hervé) :

Pendant que j'étais absent, le soir, occupé à faire mon journal, il paraît que quelques orateurs — de ceux qui apportaient à la tribune une âme de vaincus et des propos de fuyards — se sont livrés à quelques ironies faciles sur mes volte-faces. L'un d'eux, qui est un petit-fils authentique de Karl Marx, a eu l'idée géniale — le génie est héréditaire — d'expliquer mon « jusqu'au boutisme » actuel par mon désir de flatter la clientèle bourgeoise qui daigne lire ma prose chaque matin. Je ne suis plus surpris de la difficulté que mon parti rencontre pour faire connaître ses idées essentielles quand, à l'intérieur de son propre parti, on assiste à de pareils phénomènes d'incompréhension.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

En Grèce

La Riposte de M. Venizelos

Il refusa de reprendre le Pouvoir

Salonique, 27 décembre. — Une personnalité éminente du parti venizeliste dit qu'il y a une quinzaine de jours, M. Venizelos eut une entrevue avec le roi Constantin chez le prince Nicolas. Le roi demanda au chef du parti libéral s'il consentirait à reprendre le pouvoir dans les circonstances actuelles.

M. Venizelos répondit : « *J'avais accepté la présidence du conseil quand la Serbie était intacte et quand nous pouvions nous sauver avec elle; maintenant, la Serbie est terrassée. Il est trop tard pour appliquer ma politique avec succès.* »

La censure a interdit toute mention de cette entrevue par les journaux grecs et a arrêté les télégrammes des correspondants étrangers qui y faisaient allusion, mais comme, malgré tout, la nouvelle en avait transpiré, le gouvernement crut devoir publier un démenti.

La Puissance du Parti venizeliste accrue

Athènes, 27 décembre. — Le parti venizeliste est plus puissant que jamais à Athènes. Dans la capitale, l'état de siège est très rigoureux. Des patrouilles parcourent continuellement les rues. De toutes les parties de la Grèce arrivaient au comité libéral, avant les élections, les nouvelles d'arrestations pour cris séditieux ou pour propos antidynastiques. Les venizelistes estiment que la Chambre, élue par la pression gouvernementale, ne durera pas deux mois.

L'Attaque de Salonique et la Politique grecque

Londres, 27 décembre. — Examinant la situation à Salonique, le « Times » dit avoir le meilleur espoir, étant donné que les meilleurs chefs se sont réunis pour fortifier la ville. Il n'est pas douteux, ajoute le « Times », que le gros de l'attaque incombera aux Bulgares, car les Allemands ne sont pas assez nombreux dans les Balkans. Notre occupation de Salonique contrarie fort les Allemands, mais les Grecs sont grandement contrariés aussi. Connaissant les Bulgares, ils savent ce que souffrira la Macédoine si les Bulgares y font la guerre. L'affaire de Salonique aura sur la politique grecque une grosse influence et elle pourrait bien modifier toute la situation en Orient, car les Allemands, avec l'épine qu'ils ont dans le flanc, ne peuvent rien tenter autre part.

Les Conclusions de M. Gounaris

Londres, 27 décembre. — Le « Daily Chronicle » publie une interview de M. Gounaris, dans laquelle le ministre prétend que son attitude a été acceptée par les électeurs : « L'Entente et les puissances centrales, a ajouté M. Gounaris, reconnaissent le droit pour la Grèce de rester neutre, mais cette neutralité ne sera maintenue que pour autant que l'intégrité et la souveraineté de la Grèce soient respectées. Si elles étaient atteintes, la *Grèce sortirait de sa position d'indifférence voulue* ».

En Serbie

La Réception de Monastir

Athènes, 27 décembre. — Le roi Ferdinand est allé à Monastir incognito avec le prince Boris et un autre prince allemand qu'on croit être un fils du kaiser. Les préparatifs continuent pour la réception officielle qui aura lieu dans quelques jours. Les autorités bulgares ont saisi tous les ustensiles de cuivre appartenant aux habitants sous prétexte de faire des balles.

LES BULGARES EXPLOITENT LES BIENS PUBLICS SERBES

Salonique, 27 décembre.— Les journaux de Sofia annoncent que le gouvernement bulgare a décidé, en attendant le retour de temps normaux, de confier tous les biens appartenant à l'Etat, à l'Eglise et aux écoles, dans les régions serbes occupées, à l'administration de l'Etat.

En même temps, le ministère des biens publics, par circulaire, indiquera aux présidents des municipalités, aux préfets et aux administrateurs de l'ancien royaume de Serbie, la manière dont seront exploités les biens publics et les biens sans maîtres.

L'ARMÉE BULGARE SUR SES POSITIONS

Athènes, 26 décembre. — Les journaux bulgares disent que le président du conseil, M. Radoslavof, aurait déclaré à M. Dimitroff, député, délégué du parti agraire, que la guerre pouvait être considérée comme terminée. L'armée bulgare se bornera dorénavant à garder ses positions acquises sur les frontières gréco-bulgares.

Athènes, 27 décembre. — On télégraphie de Salonique à la *Patris* que, d'après le récit de trois déserteurs bulgares, l'armée bulgare souffrirait de la dysenterie : la nourriture serait très mauvaise, l'armée manquerait d'habillement et de chaussures.

En Albanie

Le Roi Pierre de Serbie à Vallona

Paris, 27 décembre. — Poignante destinée que celle du vieux roi Pierre de Serbie ! Un correspondant qui l'a vu à Vallona, alors qu'il arrivait de Durazzo, retrace cette scène dans le « Journal » :

« Le voyage avait été rude, le roi en avait gravement souffert. Ce n'est qu'après midi qu'on put le descendre du bateau; comme au départ, on dut le porter. Les marins italiens, les gendarmes à l'uniforme et au tricorne kaki présentaient les armes. Le roi passait, les yeux fermés. Pas un cri. Scène d'une simplicité tragique, poignante ! Une automobile avait déposé le roi à l'hôtel d'Albanie, l'unique auberge de Vallona, en face du quartier général italien.

» Un instant après, je faisais passer ma carte, et j'étais introduit dans la malheureuse chambre improvisée du souverain. Ces yeux clairs, quelle amertume ils recèlent ! Ces traits creusés par la souffrance, que de fatigues ils trahissent ! La contraction de ce visage dolent, quelle tragique épopée elle résume !

» Le médecin qui me sert d'interprète m'explique qu'en arrivant le roi a demandé le prix de sa chambre, ajoutant qu'il n'avait pas d'or pour payer.

» Je charge le docteur de redire au roi la pieuse admiration de la France pour sa bravoure, pour la vaillance de tout le peuple serbe. Ces héros, attesté-je, retrouveront bientôt leurs chers foyers. »

« — Je ne suis plus le roi, me fait-il, je suis le général Toptani. (Ce nom, qui marquera l'incognito du roi pendant son exil, est celui d'une puissante famille de Tirana à laquelle appartient Essad-Pacha.) Je ne donne plus d'ordres. C'est le prince héritier qui commande désormais. Je ne suis plus rien dans le gouvernement. Soldat, je n'ai plus qu'à obéir.

» — Et l'armée serbe, sire ?

» — Mes soldats tombent de faim et de fatigue. Il va falloir se hâter de les ravitailler. Puis, quelques semaines de repos, et on verra !...

» — Quelles sont vos intentions personnelles ?

» — Je voudrais aller à Salonique m'entretenir avec mon ministre de la guerre, le colonel Boïovitch. Si c'est possible, j'aviserai. Mais il faut que je vive pour assister à la victoire de mon peuple, au triomphe de notre juste cause. »

DÉPART DU MINISTRE AUTRICHIEN DE DURAZZO

Rome, 27 décembre. — Le chargé d'affaires d'Autriche, qui était resté à Durazzo d'Albanie, vient d'être invité à quitter cette ville, où sa présence ne s'expliquait plus.

En Hongrie

Le Sans-Gêne de Mackensen

Comment il agit à Temesvar

Londres, 27 décembre. — On écrit de Budapest à la « Morning Post » que les agissements du général von Mackensen à Temesvar (Hongrie méridionale), où il avait son quartier général avant d'entreprendre son attaque contre la Serbie, firent l'objet le 15 courant, à la Chambre hongroise, d'un récit qui montre le sans-gêne teuton :

« Pendant son séjour à Temesvar, le général allemand agit comme s'il était en pays conquis. Le lendemain de son arrivée, notant que les prix de tous les articles de nourriture étaient extrêmement élevés, il publia un ordre fixant des prix maximum beaucoup plus bas que ceux fixés précédemment par le gouvernement. On lui fit observer que son ordre était illégal, Temesvar étant en Hongrie et soumis aux lois hongroises. Mackensen répondit simplement : « Je suis sûr que les » habitants et les soldats qui sont dans » cette ville et dans la zone sous mon com» mandement préféreront avoir leurs vi» vres à des prix bas bien qu'illégaux, à » les avoir à des prix chers mais légaux.»

» Les marchands essayèrent à leur tour de le faire revenir sur sa détermination en lui exposant qu'ils avaient payé de plus hauts prix pour leurs marchandises que ceux qu'il leur fixait pour la revente. « Pas » un mot de plus, répondit-il, ou je vous » fais tous mettre en prison. » Si des plaintes lui apprenaient que des boutiquiers ne respectaient pas son ordonnance, il faisait placer des soldats dans les boutiques avec ordre d'arrêter le marchand s'il vendait plus cher que le prix fixé.

» Le général von Mackensen commanda un jour à des entrepreneurs de construire des baraquements militaires en trois jours. Les entrepreneurs objectèrent qu'il leur fallait au moins dix jours. « Si vous » n'accomplissez pas votre tâche en deux » jours, répliqua le général, je vous em» prisonne tous, et si le travail n'est pas » commencé immédiatement, je fais fusil» ler aujourd'hui même l'entrepreneur » principal. » Les baraquements furent terminés en deux jours.

» Le général, suspectant particulièrement l'élément serbe de la Hongrie méridionale, fit venir tous les prêtres de Temesvar et leur défendit de sonner les cloches de leurs églises. « Ces cloches, » leur dit-il, ont sonné récemment des » tons si différents que je ne suis pas bien » sûr que leur langage n'est pas compris » par l'ennemi. » Il invita un jour chez lui, au premier déjeuner, un prêtre serbe qu'il estimait dangereux, le retint ensuite au second déjeuner et au dîner, afin de se rendre compte si l'on pouvait se fier ou non à cet homme; finalement, il le fit mettre sous étroite surveillance.

» Toutes ces histoires, racontées dans un discours prononcé au Parlement, amusèrent beaucoup les députés. L'un d'eux, après la fin du discours, émit l'avis que ce serait une bonne idée de prier le général Mackensen d'accepter le poste de premier ministre dans le gouvernement hongrois. « On aurait alors, dit-il, quelque chance de voir l'ordre restauré dans le pays. »

En Roumanie

La Convention avec les Empires centraux

Genève, 27 décembre. — On mande de Bucarest aux journaux allemands que la convention passée entre les empires centraux et la Roumanie stipule la livraison de toutes les céréales déjà achetées, l'assurance des transports par chemins de fer et bateaux, et enfin l'achat de 500,000 tonnes de céréales, dont 40 % de froment et de seigle, 15 % d'orge, 20 % de maïs, 10 % d'avoine et 15 % de haricots et de pois à des prix inférieurs aux prix maxima fixés par la commission roumaine.

La vente et le paiement doivent se faire soit au passage de la frontière, soit au départ des ports danubiens roumains.

Les 500,000 tonnes nouvellement achetées devront être livrées jusqu'à fin avril, partie par chemin de fer, partie par le Danube.

Pour faciliter la voie danubienne, il sera organisé aux Portes de Fer un service de transbordement avec un certain nombre d'élévateurs.

MANIFESTATION FRANCOPHILE A BUCAREST

Bucarest, 18 décembre (retardée).— Hier soir, au palais d'Athènes, un grand festival artistique et musical a été donné au bénéfice de l'Œuvre du Train sanitaire, sous le patronage de M. Take Jonesco, député, ancien ministre.

M. Titulesco, avocat et brillant conférencier, a parlé de l'héroïsme français avec chaleur et émotion. Les nombreux auditeurs l'ont applaudi fréquemment, et ont ovationné le conférencier lorsque celui-ci a parlé de l'héroïsme de l'armée serbe et a dit que la France lutte héroïquement pour l'humanité et le droit des nations.

Les assistants ont écouté debout l'Hymne serbe et la « Marseillaise », qu'ils ont applaudis frénétiquement.

Au Monténégro

La Confiance renaît

Milan, 27 décembre. — La confiance renaît dans les milieux monténégrins. La visite du premier ministre serbe, M. Pachitch, a produit le meilleur effet. Les Monténégrins se rendent bien compte maintenant de la faiblesse des attaques de leurs ennemis et ils sont persuadés que, dès que les Serbes seront reposés et ravitaillés, ils fourniront un effort considérable.

En Russie

La Mission Doumer

Pétrograd, 27 décembre.— M. Paul Doumer a eu avant et depuis l'audience impériale plusieurs entretiens avec M. Goremykine, président du conseil, ainsi qu'avec M. Sazonoff, ministre des affaires étrangères; le général Polivanoff, ministre de la guerre, et l'amiral Gregorovitch, ministre de la marine.

Des dîners et des déjeuners ont été offerts à M. Doumer par M. Sazonoff, par l'ambassadeur d'Angleterre, sir George Buchanan, et par l'ambassadeur de France, M. Paléologue. Les ministres russes, les ambassadeurs et autres représentants des pays alliés s'y sont rencontrés avec l'ancien ministre français et ont eu avec lui des échanges d'idées sur plusieurs sujets tant économiques que politiques.

En Perse

Le Premier Ministre

Téhéran, 27 décembre. — La personnalité du nouveau premier ministre persan est des plus considérables; il est l'oncle par alliance du jeune schah. C'est un traditionnaliste, mais qui sait concilier son culte du passé avec les exigences de la vie publique moderne. Nul plus que lui ne connaît les besoins de son pays et ses grandes aspirations, nul n'est plus au courant des politiques étrangères ni mieux averti des tendances diverses des grands pays européens en rivalité d'influence sur la Perse. Ses préférences vont notoirement à la Russie.

En Allemagne

La Monnaie de Fer

Londres, 27 décembre. — 17 millions 160,760 pièces de monnaie de fer ont été mises en circulation en Allemagne pendant le mois de novembre. En décembre, 20 millions de pièces nouvelles seront émises. Les pièces de nickel et de cuivre sont employées pour les munitions.

Sur Mer

LE PAQUEBOT

Ville-de-la-Ciotat

torpillé sans avis préalable

COMMUNIQUÉ DE LA MARINE

Paris, 27 décembre. — *Le paquebot « Ville-de-La-Ciotat » a été torpillé et coulé dans la matinée du 24 décembre, en Méditerranée, sans avis préalable, par un sous-marin ennemi. L'équipage et les passagers ont été recueillis en majeure partie par un vapeur anglais. Les détails manquent.*

Paris, 27 décembre. — La Compagnie des Messageries Maritimes a eu le regret d'apprendre que son paquebot *Ville-de-La-Ciotat*, qui était attendu à Marseille aujourd'hui, au retour d'un voyage en extrême-Orient, a été torpillé et coulé par un sous-marin ennemi en Méditerranée orientale, dans la matinée du 24 décembre.

Les passagers et le personnel, sauvés en très grande majorité et recueillis par le steamer *Meroe*, de Liverpool, ont été débarqués à Malte, dans la matinée du 26.

Ce grand navire qui comme son nom l'indique, sortait des ateliers et chantiers de construction de la Compagnie, à La Ciotat, mesurait 154 mètres de long sur 15 mètres de large, son déplacement était de 10,790 tonnes.

Autres Vapeurs coulés

Londres, 27 décembre. — Le Lloyd annonce que les vapeurs suivants ont été coulés : le vapeur anglais « Yeddo », de Glasgow, dont l'équipage a été recueilli; le vapeur anglais « Cottingham », dont sept hommes de l'équipage ont été sauvés; le vapeur belge « Ministre Beernaert », dont sept hommes également ont été sauvés; le vapeur « Harley », de Londres, dont l'équipage a été sauvé.

Front occidental

Christmas dans les Tranchées

Londres, 27 décembre. — Le jour de Noël, dans la zone de combat, différa de toutes façons de celui de l'an dernier. Nulle part la trêve de Noël ne fut permise.

Les deux principaux centres d'activité sont encore le saillant d'Ypres, où fut déclarée l'attaque par les gaz asphyxiants, et les deux entonnoirs près d'Armentières que provoquèrent l'explosion des mines. Un vent violent a empêché toute reconnaissance des avions. A Ypres, les gaz asphyxiants des Allemands ont eu un excellent résultat : ils ont détruit un grand nombre de rats dans les tranchées.

Dans la matinée de Noël, la poste anglaise a distribué aux troupes trois millions de lettres et deux cent cinquante mille colis.

Combattants noyés

Genève, 27 décembre. — Aux abords de Cernay, on a retiré de la Thur les corps de trois soldats français entièrement équipés. On suppose qu'ils ont été pris par les eaux de la Thur. On signale également de nombreux accidents parmi les troupes allemandes de la vallée de Munster occasionnés par la crue de la Fecht. Il y a quelques jours, six officiers d'état-major, en voulant traverser la Fecht, en amont de Turckeim, ont failli se noyer.

La Belgique et le Pacte de Londres

Londres, 27 décembre. — Plusieurs journaux ayant annoncé, à la suite d'un journal français qui assurait tenir la nouvelle d'une personne dont la situation et les relations constituaient une garantie certaine pour son exactitude, que la Belgique adhérerait prochainement au pacte de Londres, par lequel les pays alliés s'engagent collectivement à ne pas conclure de paix séparée avec l'ennemi, M. le docteur Van de Perre, membre de la Chambre belge, a fait les déclarations suivantes :

« Si la Belgique adhère au pacte de Londres, par le même fait la Belgique déclare qu'elle sort des limites du droit, qu'elle renie sa neutralité. En d'autres termes, cela donnerait le droit à l'Allemagne de traiter la Belgique en tant qu'ennemie et d'agir aussi en conséquence à son égard lors de la discussion des conditions de la paix.

» Les raisons que l'on a fait valoir pour que la Belgique pose un acte d'une importance aussi grande sont puériles. Il provoquerait, dit-on, une manifestation. Nous n'avons qu'en faire ! Il servirait, dit-on, à affirmer plus énergiquement nos exigences, mais ces exigences, nous les affirmerons d'une façon plus ferme au cas où nous ne marcherions pas contre le droit international. Notre gouvernement ne pourrait pas s'engager dans cette nouvelle direction politique sans consulter le peuple belge. »

En Angleterre

Le Recrutement

Londres, 27 décembre. — Un conseil de cabinet a eu lieu cette après-midi en vue de discuter le rapport de lord Derby sur le résultat du recrutement; on croit que le premier ministre fera une déclaration à ce sujet peu de temps après la reprise du Parlement.

DIMINUTION DU PAUPERISME

Londres, 27 décembre. — La guerre a amené en Angleterre une grande diminution du paupérisme. En décembre, les statistiques établissent que 567,265 personnes ont été assistées, alors que 637,265 l'avaient été en décembre 1914. La demande de main-d'œuvre a permis à un grand nombre de personnes de se passer de secours. Les classes voisines du paupérisme furent ainsi mises à l'aise.

En Mésopotamie

Une Victoire du Général Townshend

Delhi, 26 décembre. — Le général Townsend, commandant l'armée de Mésopotamie, rapporte qu'hier l'ennemi a attaqué vigoureusement une partie de la position anglaise, mais qu'il a été repoussé, perdant 600 à 800 hommes.

Les pertes anglaises ne sont pas de 200 hommes.

En Egypte

Le Débarquement à Solloum

Turin, 27 décembre. — Un communiqué officiel du Bureau de la Presse annonçait le 27 novembre, au Caire, le retrait des postes-frontières de Solloum et de Sidi-Berrani, et leur concentration dans la petite baie de Matrouh, point terminus de la voie ferrée qui vient d'Alexandrie par la côte.

Le correspondant de la *Stampa* donne à propos de l'action de Solloum des détails rétrospectifs qui l'éclairent d'un jour nouveau :

« Le 8 novembre, écrit-il, dans la soirée, un gros bâtiment, escorté d'un sous-marin allemand, s'est approché de la côte de la Cyrénaïque, près de Solloum. Environ 200 soldats et officiers turco-allemands débarquèrent du bâtiment avec plusieurs pièces d'artillerie, des mitrailleuses, des munitions et une très forte somme en or. Le sous-marin, après avoir surveillé le débarquement, attaqua à coups de canon deux vieux garde-côtes égyptiens de petites dimensions, l'*Abbas* et l'*Abd-El-Monem*, qui se trouvaient dans la baie de Solloum, dont les avants-postes furent attaqués après quelques jours.

» Le commandant anglais jugea alors prudent de faire concentrer ses troupes à la baie de Matrouh, à 70 kilomètres de Bir-Faouka. Les communications entre les deux localités sont assurées par un service de canots automobiles. Pour le moment, la situation ne présente aucun symptôme de gravité. »

En Chine

Les Menées allemandes

« Kolossales » Impostures

Pétrograd, 27 décembre. — Une correspondance de Pékin jette un nouveau jour sur les étranges événements qui se passent actuellement en Chine.

Yuan-Chi-Kaï a ses intentions et ses projets bien arrêtés. Rien ne le détournera du but qu'il veut atteindre. Yuan-Chi-Kaï, s'étant assuré l'appui et la complicité des cinq plus grandes provinces de la Chine, est profondément convaincu qu'il inaugurera de par son avènement au trône une nouvelle dynastie impériale en Chine.

Le président actuel de la République céleste, partisan ardent de l'Allemagne, se trouve lui-même sous l'influence de l'ambassadeur allemand à Pékin, von Hintze, qui lui notifia, le 7 novembre dernier, le consentement officiel de l'Allemagne à la restauration monarchique en Chine. D'ailleurs, non seulement l'Allemagne, mais aussi l'Autriche-Hongrie s'engagent à collaborer à la restauration, mais seulement dans le cas où la couronne serait attribuée à Yuan-Chi-Kaï.

Le concours de l'Allemagne se manifeste déjà dans un certain nombre d'actes assez importants. C'est l'Allemagne qui inonda les provinces chinoises du sud de centaines de millions de proclamations imprimées aux frais de la légation germanique à Pékin et rédigées en plusieurs langues.

La profonde ignorance des masses populaires enfermées par la grande muraille de Chine est admirablement exploitée par les agents austro-allemands qui, d'un ton tout naturel mais catégorique et formel en même temps, déclarent dans leurs proclamations :

« La paix vient d'être conclue entre l'Allemagne et la Russie. Cette dernière, vaincue, abandonne à l'Allemagne toutes ses possessions de l'Extrême-Orient ainsi que ses bases navales sur l'Océan pacifique. Grâce à ces acquisitions, la puissante flotte de guerre allemande écrasera la marine du détestable Japon, dont tous les navires, aussi bien commerciaux que ceux de guerre, seront remis à la Chine comme un cadeau personnel de Guillaume II.

» Mais pour que ce bonheur du peuple chinois puisse se réaliser, ajoute la proclamation, il est indispensable de mettre en déroute les ennemis de Yuan-Chi-Kaï et d'accepter la volonté du ciel, qui exige le couronnement de l'actuel président de la République chinoise. »

Les agents germaniques ne se bornent pas à lancer ces kolossales impostures; ils menacent les récalcitrants, au nom de la volonté du ciel, de déchaîner sur la Chine tous les fléaux de la nature.

Si les habitants de la République céleste ne contribuent de toutes leurs forces à la restauration de la monarchie et à l'avènement de Yuan-Chi-Kaï au trône, affirment les proclamations publiées sous les auspices de l'ambassadeur d'Allemagne, ils verront bientôt la Chine dévastée par les ouragans, le feu, les inondations, pareilles à celles qui éprouvèrent dernièrement la province de Shanghaï, où 15,000 personnes périrent et où 4 millions restèrent sans pain et sans abri. De telles allégations produisent leur effet, étant donnée la psychologie chinoise.

Il est nécessaire de mettre fin à la cynique propagande allemande, car tous les consuls étrangers à Pékin sont, de l'avis unanime, que des troubles peuvent éclater à la suite des intrigues allemandes tendant à déchaîner la guerre civile en Chine.

Front italien

Reconnaissances périlleuses

A 5,000 Mètres d'Altitude !

Rome, 27 décembre. — Les conditions du terrain pour les reconnaissances sur le front des Alpes sont les plus difficiles de la guerre mondiale. La chaîne des Alpes, qui semble infranchissable, oblige nos aviateurs à atteindre des altitudes jusqu'alors ignorées. En outre, du survol des montagnes dont les cimes les plus élevées atteignent dans les 3,000 mètres, l'aviateur doit tenir compte de l'efficacité de l'artillerie ennemie.

Sur l'Isonzo, les reconnaissances se font normalement à 1,700 ou 2,000 mètres; sur les Alpes, il faut atteindre l'altitude moyenne de 5,000 mètres. Le pilote ne peut continuer longtemps son vol à cette altitude et il lui faut descendre en s'exposant ainsi aux coups.

Les conditions du terrain exigent un moteur des plus sûrs, parce que si, pour des raisons techniques, le moteur venait à s'arrêter, il n'y aurait pas possibilité d'atterrir. Les vallées ont une largeur moyenne de 200 mètres à peine. Elles sont couvertes de broussailles touffues. Par conséquent, pour perndre son essor, il faut profiter de larges allées qu'on ne trouve qu'à une grande distance du front.

Les conditions météorologiques provoquent des formations soudaines de brouillard et de nuages et mettent à l'improviste le pilote dans la situation de devoir voler à 4,000 mètres à travers un brouillard épais avec le grave danger de se heurter aux parois rocheuses. Le pilote perd ainsi toute possibilité d'orientation, sauf à la boussole.

En octobre, il y avait un écart de 31 degrés entre la température des monts et celle de la plaine. En novembre, lorsque les neiges couvrent la région jusqu'à 800 mètres, la température s'abaisse jusqu'à 37 degrés au-dessous de zéro. Seul, celui qui sait ce que signifie voler en montagne peut avoir une idée des souffrances du pilote et de l'observateur, car au froid s'ajoute le vent des hélices.

Dans ces conditions, de tous les théâtres de la guerre, les Alpes peuvent compter parmi les plus difficiles au point de vue des opérations des aviateurs.

L'Amiralissime italien décore deux Matelots français

Tarente, 27 décembre. — Le duc des Abruzzes a décoré deux matelots français du détachement de Brindisi, avec l'ordre du jour suivant :

« Comme suite aux pouvoirs que le décret royal du 1er juillet me confère, je décerne la médaille de bronze de la Valeur militaire au marin électricien Louis Bonsoil, et au gabier Jean Tual, appartenant au torpilleur français « 399 », pour avoir spontanément, aussitôt après l'explosion du « Benedetto Brin », à Brindisi, monté à bord du cuirassé et, commandés par le lieutenant Resasco, s'être dirigés vers un endroit où se trouvaient de nombreuses caisses de munitions que l'incendie menaçait. Avec un calme admirable et un mépris profond du danger, ces deux matelots ont coopéré efficacement avec le lieutenant à débarrasser le pont de tout le matériel dangereux, donnant ainsi un bel exemple de camaraderie et de fraternité d'armes en ces douloureuses circonstances.

» *Le vice-amiral commandant l'armée navale italienne,*

» Signé : Louis de SAVOIE. »

NOUVELLES DIVERSES

La Crue de la Seine

Paris, 27 décembre. — La Seine continue à monter. Le niveau du fleuve s'est élevé de vingt centimètres depuis quatre jours. Les crues des affluents sont générales et, en raison de la hauteur des eaux, le service des bateaux parisiens est interrompu.

Le Drame de Clermont-Ferrand

Paris, 27 décembre.— Des précisions ont été demandées par M. Viviani, garde des sceaux, au procureur général de Riom sur les raisons qui ont déterminé la récusation des juges d'instruction chargés d'informer dans l'affaire Christophle.

D'autre part, il a été prescrit que les mesures les plus urgentes fussent prises pour assurer le cours de la justice.

Boche est une injure

Un boulanger du Perreux, Alsacien-Lorrain, avait actionné un conseiller municipal du Perreux devant la dixième chambre correctionnelle pour injure et diffamation. Il avait été traité de « Boche ». Le conseiller municipal avait été acquitté.

Le boulanger ayant interjeté appel, M. le bâtonnier Chenu déclare qu'il ne prononcera que la préface de la plaidoirie de Me Helmer, avocat à Colmar, et c'est avec une vive émotion qu'il salue les Alsaciens-Lorrains.

Me Helmer expose ensuite quelles furent les souffrances de ceux qui durent subir la loi du vainqueur et accepter la nationalité allemande. Il demande des dommages-intérêts pour son client.

Après plaidoirie de Me Garçon, pour le conseiller municipal, la Cour a infirmé le jugement prononcé par la dixième chambre, et condamné le conseiller municipal du Perreux à 20 francs d'amende et aux dépens.

Les Vols postaux

Paris, 27 décembre. — Nous avons parlé avant-hier des détournements de lettres et de valeurs commis en gare Montparnasse.

Le plus important de ces vols a été accompli dans ces conditions : Le bureau de poste de la place de la Bourse avait dirigé sur la gare Montparnasse trois sacs, dont l'un contenait pour 12,200 fr. de valeurs. L'employé préposé à la récapitulation du contenu des wagons postaux s'aperçut qu'un sac manquait. Les facteurs qui avaient procédé au chargement des wagons certifièrent avoir mis dans le train tous les sacs que la voiture postale avait apportés.

Les trois colliers qui avaient servi à la fermeture des sacs provenant du bureau de la place de la Bourse furent retrouvés. L'état des plombs de l'un d'eux révélait que le sac avait été ouvert antérieurement à son arrivée à la gare Montparnasse.

Mais où. Par qui ? On l'ignore. Beaucoup de ces lettres, adressées à des militaires, renfermaient des billets de banque.

Reprise de Relations diplomatiques

Rome, 27 décembre. — La principauté de Monaco et le saint-siège ont repris les relations diplomatiques, qui étaient interrompues depuis 1911. Le prince Albert de Monaco a nommé ministre plénipotentiaire auprès du saint-siège le comte Capello.

Secours aux Belges

Paris, 27 décembre. — Au cours de la séance publique, le Conseil municipal a voté une subvention de 10,000 fr. au comité national de secours et d'alimentation belge.

Le Congrès socialiste

Communiqué du secrétariat du Parti

Paris, 27 décembre. — Le Congrès a tenu une première séance dans la matinée. Cette séance s'est ouverte à dix heures sous la présidence de M. Compère-Morel, assisté de MM. Picavez et Ringuier. Interviennent dans le débat sur l'examen de la situation générale MM. Ronard, Groussier et Stackelberg.

La séance de l'après-midi a été présidée par M. Mistral, assisté de MM. Boisson et Melin. Interviennent dans le débat sur la situation générale, MM. Bedouce, Gros, Sembat, Loriot et Albert Thomas.

Parmi les interventions faites en séance d'hier, une omission s'est produite : celle de l'intervention d'Edouard Milhaud.

Mort de M. de Ramel

Paris, 27 décembre. — On annonce la mort de M. de Ramel, ancien député royaliste du Gard, décédé à Paris, à l'âge de soixante-huit ans.

Né à Alais, M. de Ramel appartint d'abord au barreau du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation. Sous le régime de l'Ordre moral, il entra dans l'administration et fut successivement sous-préfet et secrétaire général de préfecture. En 1889, il fut élu député pour la première fois dans la deuxième circonscription d'Alais. Il fut renommé à tous les renouvellement de la Chambre jusqu'en 1910 inclusivement. Aux élections générales de 1914, il ne fut pas réélu.

M. de Ramel avait été maire d'Alais et conseiller général.

L'Appareil à Douches du Soldat au Front

Paris, 27 décembre. — L'exposition d'appareils d'hygiène destinés aux combattants du front, organisée sur l'esplanade des Invalides par les soins de l'Œuvre de coordination des secours volontaires en faveur des soldats, a été inaugurée ce matin.

Une centaine d'appareils à douches chaudes étaient exposés, et une démonstration rapide a permis de se rendre compte de leur utilité pratique. Chaque unité peut doucher à la fois quatre, six ou huit hommes. L'eau est portée en quelques minutes à quarante degrés avec le minimum de combustible. Chaque appareil se démonte en quatre caisses, dont le poids total n'atteint pas 150 kilos. Plus de cinq cents appareils, douchant chacun mille hommes par jour, ont déjà été envoyés aux troupes combattantes, et leurs services y sont fort appréciés, comme en témoignent de nombreuses lettres de poilus qui nous sont communiquées.

L'émir Khaled, petit-fils d'Ab-el-Kader, commandant les spahis auxiliaires algériens, rappelant le précepte coranique : « La propreté est de Dieu et la saleté est du Diable », a exprimé de son côté la satisfaction des goumiers que la douche chaude délasse et fortifie.

Les appareils proviennent de souscriptions privées et de dons particuliers.

Arrivée d'Orphelins serbes à Marseille

Marseille, 27 décembre. — Le vapeur *Santana*, ayant à bord 270 jeunes orphelins serbes, accompagnés par treize institutrices, et le vapeur *Chaouia*, ayant à bord 56 orphelins et quelques institutrices les accompagnant, sont arrivés ce matin à Marseille et sont entrés en relâche au lazaret de l'île de Frioul.

M. Schrameck, préfet des Bouches-du-Rhône, accompagné de divers chefs de service, s'y est transporté à la première heure pour s'occuper, avant leur débarquement dans le port de Marseille, des dispositions à prendre pour l'hospitalisation de ces jeunes orphelins. Ces derniers ont débarqué cette après-midi au port de la Joliette, où ils ont été reçus par le délégué général et quelques membres de l'Association des orphelins de guerre, ainsi que par quelques personnalités serbes.

Ces jeunes enfants que la guerre vient de rendre orphelins, seront dirigés, après un court séjour à Marseille, sur les diverses stations du littoral créées par l'Association des orphelins de la guerre.

Pour les Réfugiés serbes

Paris, 27 décembre. — La Société Victor-Hugo, sur l'initiative de la vice-présidente, Mme Amélie Mesureur, a fait don de 1,000 fr. à M. Vesnitch, pour les réfugiés serbes, à l'occasion des fêtes de Noël, au nom de notre grand poète national. M. Victor Margueritte, président, a dit au ministre de Serbie toute la sympathie et l'admiration que nous ressentons pour sa glorieuse patrie.

Association judéo-allemande

Copenhague, 27 décembre. — Une réunion tenue à Berlin et à laquelle ont pris part trois cents industriels, grands commerçants, professeurs, avocats et médecins, a décidé la création d'une association germano-judéo-ottomane qui restera en rapport constant avec la société fondée à Constantinople par le docteur Nossig.

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

Dans les Balkans

La Maladie du Roi Constantin

Rome, 27 décembre. — Des renseignements venus d'Athènes indiquent que la maladie du roi Constantin XII suit une marche régulière. Le roi est atteint de pleurésie à épanchement purulent. Ces pleurésies sont presque toujours mortelles. Quand l'issue n'en est pas immédiatement fatale, il persiste toujours une fistule qui continue à suppurer. Cette suppuration peut se prolonger et durer de quelques mois à deux ou trois années maximum. Elle finit toujours par emporter le malade, soit en l'épuisant, soit en l'intoxiquant. Cela dépend de la constitution du malade et des soins qu'il reçoit.

Le roi de Grèce fut atteint, au printemps, de pleurésie purulente. On lui fit la résection d'une côte. La plaie, quoi qu'en aient dit les journaux, n'est pas complètement fermée : « Les lèvres, dit le 17 décembre un journal athénien, n'en sont qu'imparfaitement soudées. Un accès de toux un peu violent suffit à les écarter de nouveau. Les médecins ont changé hier la gaze qui est placée dans la plaie. »

Il est vrai que les mêmes journaux affirment qu'il n'y a pas dans tout cela le moindre motif d'inquiétude, mais on sait ce que signifient souvent pareils démentis. En présence du témoignage constant des faits, on peut dire que si l'état du roi de Grèce n'est pas pour le moment désespéré, il n'en reste pas moins très grave, et qu'une issue fatale est la seule conséquence possible de sa maladie, qui dure déjà depuis sept ou huit mois.

CE QUE DIT M. GOUNARIS

Paris, 27 décembre. — M. Gounaris, ministre du cabinet Skouloudis, a été interviewé par un correspondant, et le dialogue suivant s'est engagé :

« La politique de la Grèce, a dit M. Gounaris, est inchangée. La Grèce est un petit Etat qui ne veut pas être entraîné dans une guerre qui pourrait aboutir pour lui à une catastrophe comme celle dont ont été victimes la Belgique et la Serbie. Nous sommes Hellènes, uniquement Hellènes. Je ne suis ni germanophile ni francophile : je suis Grec. Les germanophiles n'existent pas en Grèce. La Grèce entière, même dans les circonstances actuelles, reste attachée à l'Angleterre, à la France et à la Russie, à qui elle doit sa création en tant qu'Etat et son développement, mais vous ne pouvez pas demander que ces sentiments aillent jusqu'à nous mêler sans nécessité absolue au conflit actuel. Or, nous estimons que rien, présentement, ne nous impose de sortir de la neutralité.

» La Grèce ressentira toujours tout ce qui arrivera d'heureux ou de malheureux à la France, mais nous ne pouvons pas faire davantage.

» — Une question, cependant, Excellence : Les Bulgares sont vos ennemis héréditaires. Comment expliquer que le peuple admette la déclaration officielle du gouvernement que l'armée grecque reculera indéfiniment devant les Bulgares sur le territoire grec ? Quel Grec peut croire que les Bulgares, après avoir occupé Cavalla, Drama, Sérès, comme Monastir, les rendront bénévolement à la Grèce après la guerre ?

» — Vous entrez là dans le domaine de faits qui ne se sont pas encore produits. Je ne puis faire aucune déclaration dans un pareil ordre d'idées. Je parle seulement sur des faits accomplis, sur l'attitude qu'ils imposent. Je ne puis parler sur l'avenir. »

Comme je faisais remarquer, dit le correspondant, que ce silence pouvait avoir une signification, M. Gounaris insiste :

« — Je ne vous autorise même pas à tirer une déduction de mon silence.

» — Cependant, l'échauffourée de Koritza pourrait se répéter et amener un conflit ?

» — L'échauffourée de Koritza ne fut rien. J'ai la certitude qu'elle ne se renouvellera pas.

» — Pourquoi, la Grèce appliquant la neutralité bienveillante, rencontrâmes-nous tant de difficultés, en pratique, de la part des fonctionnaires grecs ?

— » Il n'y eut pas de difficultés.

» — Pardon ! Excellence. J'en connais quelques-unes, surtout sur les voies ferrées.

» — Ces difficultés, légères, furent écartées aussitôt produites. Il faut cependant bien que nous nous servions aussi de nos voies ferrées pour nos besoins.

» — Vous estimez que le pays s'est prononcé clairement en faveur de la politique suivie par le gouvernement jusqu'à présent, et que les événements actuels ne vous font pas envisager la possibilité pour la Grèce de modifier son attitude, qui reste toujours celle de la neutralité, comme jusqu'à présent ?

» — Parfaitement. »

POURQUOI LE GOUVENEMENT GREC DONNE DES PERMISSIONS

Athènes (via Brindisi), 27 décembre. — Le gouvernement grec vient d'inaugurer un système de permissions de longue durée pour l'armée qu'il a convoquée, et qui se montait à près de 300,000 hommes. En réalité, s'il a pris cette décision, ce n'est pas seulement parce que la mobilisation obérait ses finances et que ses ressources sont limitées, c'est aussi et surtout parce qu'il redoute les sentiments d'une large partie de cette armée. *Les soldats, qui ont gardé l'habitude de considérer les Bulgares comme les ennemis traditionnels, n'ont pas encore compris qu'on permît aux divisions du tsar Ferdinand de menacer la frontière. Ils demeurent rebelles aux avis de leurs chefs, qui leur commandent d'user de cordialité vis-à-vis des envahisseurs de la Serbie. Et des mutineries graves ont éclaté.*

Le gouvernement a cru éviter la propagation de cet état d'esprit en distribuant de larges permissions.

LA GRECE DEMANDE DES ASSURANCES A L'ALLEMAGNE

Athènes, 27 décembre. — Le président du conseil, M. Skouloudis, a déclaré : « Le gouvernement grec s'efforce d'obtenir du gouvernement allemand la garantie que, dans le cas où la Macédoine serait envahie, le territoire grec serait ensuite complètement évacué par les troupes bulgares ou austro-allemandes. »

LES BULGARES CRAIGNENT UNE ATTAQUE RUSSE

Bucarest, 27 décembre. — Les Bulgares, très inquiets au sujet de l'action russe, que certains considèrent comme prochaine, ont concentré à Choumla deux divisions d'infanterie et d'artillerie, mais c'est surtout à Razgrad, où ils pensent organiser une première résistance, qu'ils ont réuni des forces nombreuses.

Des torpilleurs bulgares évoluent sans cesse entre Varna et Kaliacra.

LE TSAR FELON SUR LA TERRE DES HEROS

Genève, 27 décembre. — Des journaux allemands publient le récit du voyage de Ferdinand en Macédoine. On y lit :

« Ferdinand a été particulièrement impressionné par la vue du champ de bataille de Priszrend, où les signes de destruction subsistent encore et où un grand nombre de Serbes et de Bulgares restent sans sépulture. Des millions de cartouches abandonnées par les Serbes couvrent tout le champ de bataille. Çà et là on voit des cadavres d'animaux, des voitures et des automobiles démolies, des canons que les Serbes ont brisés pour les rendre inutilisables en les précipitant du haut des rochers. Sur une colline, on voit le carrosse brisé du roi Pierre, et, à côté du carrosse, quelques coussins qui servirent au roi malade à se reposer pendant la bataille.

» Ferdinand de Cobourg a pénétré à 25 kilomètres dans le territoire albanais et est arrivé jusqu'au pont, aujourd'hui détruit, que le roi Pierre a passé, porté dans les bras de ses soldats. »

L'Exploit d'un Aviateur allié

Salonique, 27 décembre. — Selon des nouvelles reçues de Constantinople, c'est un aéroplane allié qui bombarda la fabrique de munitions installée à Sirkebjidère, près d'Haskeui, à la Corne-d'Or, et l'incendia. Il y eut de terribles explosions, et la moitié du village d'Haskeui fut détruite. On compte un millier de victimes.

Pour défendre l'Egypte

Le Caire, 27 décembre. — *Les Anglais font d'imposants préparatifs pour la prochaine campagne. Des convois énormes de troupes affluent continuellement d'Alexandrie aux différents lieux de concentration, spécialement des troupes australiennes et néo-zélandaises.*

Bientôt des hommes de toutes armes, avec de l'artillerie lourde et légère en abondance, seront massées en Egypte.

En Angleterre

La Situation financière

New-York, 27 décembre. — Le correspondant de la « Tribune de New-York » à Londres a interviewé M. Montagu, secrétaire financier du Trésor, au sujet du discours que M. Hellferich a prononcé au Reichstag, dans lequel il a comparé la situation financière de l'Angleterre et de l'Allemagne.

« M. Hellferich est devenu hystérique, a dit M. Montagu; il sent que l'Allemagne échoue. Elle faisait la guerre avec des réserves accumulées et voulait écraser l'Angleterre avant que celle-ci ait pu constituer les siennes. L'Angleterre a établi aisément la situation du change en Amérique sans devoir faire usage des valeurs américaines qu'elle possède ici et que le gouvernement mobilise seulement maintenant. La livre sterling est remontée, alors que le mark est tombé et continue à tomber. Actuellement, il est, à New-York, de 20 % au-dessous du pair. Le Trésor fait un tableau synoptique montrant les différences du change depuis la guerre. Le tableau doit être de plus en plus allongé dans le bas, sinon le cours du mark descendrait au-dessous de la marge. Telle est la situation, quoique l'Allemagne ne puisse pas acheter outre-mer. Que sera-t-elle lorsque, après la guerre, les Allemands, pour acheter des marchandises, offriront du papier déprécié ? Si M. Hellferich avait pu, il aurait imité la France et l'Angleterre : il aurait emprunté en Amérique. Il est toujours facile de trouver de l'argent quand vous inondez de papier le pays. Si à Berlin la dette d'avant la guerre était tombée seulement de sept points, à New-York elle est tombée de 28 points.

» La ruine financière de l'Autriche est complète. L'Allemagne est à sec. Regardons l'avenir avec confiance, car l'Angleterre, bien que s'étant mise à l'œuvre plus tard, possède toujours d'énormes ressources financières. »

En Russie

RUSSKY REVIENDRA BIENTOT AU FRONT

Copenhague, 27 décembre. — La maladie qui a obligé le général Russky à prendre du repos n'est pas grave, et son docteur assure qu'il pourra reprendre son commandement dans six semaines.

Aux Etats-Unis

Deux Millions pour les Attentats

New-York, 27 décembre. — Le consul général allemand de San-Francisco, F. Bopp, a reçu dans ces deux derniers mois une somme de près de 2 millions de francs pour être employée à la destruction de quais, de navires et d'usines à San-Francisco, Tacoma et Seattle.

Les Complots allemands

DE SINGULIERES CAISSES DE FRUITS !

New-York, 27 décembre. — Une lettre signée par Crowley, l'un des agents de l'Allemagne qui a été récemment arrêté, fut adressée à Mme Bakhmeteff, femme de l'ambassadeur de Russie à Washington, le 15 septembre. Cette lettre avait pour but d'obtenir des autorisations de l'ambassade russe et de la Croix-Rouge pour l'embarquement de caisses de fruits secs à bord de bateaux à vapeur entre Tacoma et Vladivostok, qui transportent de grandes quantités de munitions de guerre à destination de Vladivostok. Or, ces « caisses de fruits » étaient... des machines infernales et des bombes explosibles.

Les témoignages qui sont en possession du département de la justice au sujet de Crowley sont, dit-on, concluants en ce qui concerne l'explosion d'une péniche de poudre à Puget-Sound, appartenant à la Hercules (Compagnie des poudres), dans laquelle Crowley a travaillé pendant quelque temps.

On a également établi la preuve que Crowley était en relations avec les agents officiels allemands à Seattle et à Tacoma, ainsi qu'avec le consulat général allemand à San-Francisco.

Au Canada

Différend réglé

Ottawa, 27 décembre. — Le différend entre les cheminots et la Compagnie du Canadian Northern Railway vient d'être réglé par l'acceptation par la Compagnie de la solution proposée par les arbitres. Les cheminots obtiennent satisfaction sous certaines conditions. Le ministre du travail fait remarquer que cette solution ne peut avoir qu'une influence heureuse sur la situation industrielle du Canada.

Le Congrès socialiste

Paris, 27 décembre. — Voici des détails sur la discussion, qui fut des plus agitées au congrès socialiste.

M. Edgard Milhaud, professeur à Genève, délégué des Deux-Savoies, s'attacha à démontrer que si le parti socialiste peut et doit se préoccuper de la paix, ce n'est pas d'un traité de paix sans autre garantie que la signature des belligérants. L'Allemagne nous a appris ce que valent les signatures apposées au bas d'un accord.

Un délégué de la Seine, M. Morange, provoqua une véritable tempête dans l'exposé qu'il fit des origines de la guerre, en se servant d'un discours prononcé à Lyon par M. Jaurès, le 26 juillet 1914, dans une réunion électorale où il était allé soutenir la candidature de M. Mouttet.

M. Mouttet, qui était présent, protesta contre le parti qué, dans un but de polémique et en toute mauvaise foi, on tirait de l'analyse de ce discours, qui n'est pas, prétendit-il, la reproduction intégrale des paroles de Jaurès.

M. Varenne, député du Puy-de-Dôme, avec une grande énergie, protesta contre tout doute jeté volontairement ou involontairement dans l'esprit du Congrès sur les responsabilités écrasantes de l'Allemagne.

M. Morange ayant dit que M. Hubert Rouger lui-même reconnaissait le néant des résultats obtenus par la participation de trois socialistes dans le ministère, le député du Gard protesta avec véhémence contre cette assertion et rappela que les députés qui soutiennent l'opinion de la minorité avaient approuvé l'action de leurs élus au ministère.

Ces paroles déchaînent une tempête, non seulement sur quelques bancs des congressistes, mais encore dans les tribunes, où avaient pris place des amis de la minorité. La majorité du Congrès protesta contre cette attitude des tribunes, et, un instant, on crut qu'elles allaient être évacuées.

Le tumulte s'apaisa, mais pour reprendre plus violent quand l'orateur prit à partie M. Jules Guesde, dont il voulut mettre en opposition l'attitude passée avec celle d'aujourd'hui.

DECLARATION DE M. JULES GUESDE

M. Jules Guesde se dresse, et, en une improvisation qui émeut vivement le Congrès, il stigmatise ces procédés de discussion :

« Depuis cinquante ans, dit-il, je poursuis la même politique d'action socialiste française et internationale. Toujours j'ai proclamé que la patrie est le domaine intangible du prolétariat, et que le devoir des ouvriers est de la défendre contre les attaques criminelles comme celle dont la France a été l'objet de la part de l'Allemagne. »

Et l'orateur rappelle des résolutions adoptées dans divers Congrès de l'ancien Parti ouvrier français, qui toutes affirment solennellement le devoir patriotique des socialistes.

« A l'heure qu'il est, conclut-il, toute parole de doute, tout geste de lassitude ou de défaillance est un crime, non seulement envers la France, mais envers le socialisme du monde entier. »

Une longue salve d'applaudissements accueille l'allocution de M. Guesde.

Puis, M. Durre, au nom de ses collègues des départements envahis, adjure le Congrès de voter une motion d'encouragement et de réconfort pour ceux qui se battent comme pour ceux qui sont restés sous le talon prussien.

Enfin, M. Cachin, dans une véhémente allocution, invoque, pour établir les responsabilités de l'Allemagne, les aveux du « Vorwaerts » lui-même.

Ces deux orateurs ont été très applaudis.

A la séance de nuit, M. Sembat, dont le tour de parole était arrivé, se fit excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Les députés Poncet, Longuet et d'autres orateurs parlèrent au milieu du bruit.

Le Bandit Protée

NOUVELLES REVELATIONS SUR LE PASSE DE GARFUNKEL

Paris, 27 décembre. — Chaque jour amène la découverte d'un nouveau méfait à l'actif de Garfunkel, le fameux « docteur Georges », dont nous avons raconté les exploits.

Complice d'assassinat, escroc notoire, indicateur de la police, en dernier lieu, il exerçait illégalement la médecine. Son papier à lettres était orné de ces indications : « Analyses, recherches, reconstitution de produits. » Il va sans dire que le pseudo-médecin chimiste n'exécuta jamais la moindre analyse. Il donnait à faire celles qu'on lui confiait à des pharmaciens et prélevait, bien entendu, un important bénéfice sur l'opération.

Il traita, comme médecin, diverses personnes. De nombreuses femmes eurent recours à ses mauvais soins, et, d'aucuns le disent, à ses bons offices. La mort d'une jeune fille révéla que, même en matière d'avortement, ses lumières étaient restreintes. Il confia, d'ailleurs, plusieurs opérations à des faiseuses d'anges mandées chez lui pour la circonstance.

A l'art de guérir, Garfunkel joignit celui de fabricant de fausse monnaie. Il y réussit à merveille, prétend-on, et en écoula pour 250,000 francs. Sur le point d'être pris, il dénonça ses complices et parvint à sortir indemne de l'affaire.

Il est permis de se demander aujourd'hui si ce bandit ne se livrait pas à l'espionnage. Il était allé faire, au commencement du mois de juillet 1914, un voyage en Belgique et en Hollande. Il en revint à la fin du même mois et annonça, dès son arrivée : « La guerre est virtuellement déclarée. »

Mobilisé dès les premiers jours, Garfunkel, après un court séjour au service de ravitaillement, se fit confectionner un uniforme de fantaisie permettant de le prendre pour un officier — il était simple soldat. C'est alors qu'il fit, se prétendant chargé de missions graves, de nombreux voyages au front. Il avait chez lui des vêtements et des casques d'officiers allemands. Il a dû les emporter en s'enfuyant, car ils n'ont pas été retrouvés.

GARFUNKEL ET LA POLICE

Nous avons dit que Garfunkel avait tenté d'entrer en relations suivies avec la police en apportant des dénonciations contre diverses personnes.

Il fut quelque temps le principal indicateur de M. Jouin, l'ancien sous-chef de la sûreté, assassiné plus tard par Bonnot. M. Jouin le chargea de s'aboucher avec les courtiers louches qui recélaient des titres volés par les bandits de la rue Ordener. Ce fut par ce moyen que M. Jouin connut quelques membres de la bande tragique.

Un magistrat, toujours en fonctions, raconte ce détail : « J'ai connu Garfunkel. C'était il y a quelques années, dans un petit coin de province où je remplissais les fonctions de juge d'instruction. Un cambriolage fort important avait été commis dans les environs. Un transport de justice avait été décidé, et j'avais fait appel au concours de trois inspecteurs de police du service central. Ces trois messieurs arrivèrent accompagnés d'un quatrième personnage dont je ne doutais pas qu'il s'agissait là d'un haut fonctionnaire de la police, tant ceux que j'attendais lui témoignaient de déférence, l'écoutaient avec respect : « Oui, monsieur Garfunkel; » non, monsieur Garfunkel. » Il dirigeait l'enquête, donnait des conseils, relevait des traces et des empreintes.

» Oui, ni le procureur de la République ni moi n'eussions douté que ce fût là un des maîtres défectives de l'administration. L'opération terminée, l'homme nous pria à déjeuner. Le procureur de la République et moi déclinâmes l'invitation. Nous nous en félicitons aujourd'hui. »

ESCROQUERIES ET CHANTAGE

Garfunkel faisait beaucoup de dupes. Il les éblouissait facilement par les communications téléphoniques qu'il recevait dans son salon. Tantôt il prétendait que c'était le préfet de police ou tel sénateur ou tel ministre qui lui parlait. Or, c'était toujours une personne de connivence qui lui téléphonait d'une chambre éloignée de l'appartement ou de tout autre lieu. Il faisait ensuite monter sa future victime dans son auto et lui racontait en route que le personnage qui venait de lui téléphoner le mandait d'urgence. Sa voiture s'arrêtait devant un ministère ou devant la préfecture de police, selon les circonstances; Garfunkel ne s'absentait qu'un instant. Il revenait bientôt : « Monsieur un Tel m'a reçu de suite, disait-il alors à son compagnon. J'ai profité de l'occasion pour lui parler de votre affaire. Elle pourra s'arranger si vous êtes gentil. » Et, sur ce, il se faisait remettre de l'argent.

L'audacieux coquin extorqua de la sorte 400 francs à une demi-mondaine, sous prétexte de faire sortir de prison son mari, condamné pour proxénétisme.

La mère d'un rat d'hôtel, dont l'affaire fit quelque bruit, lui remit une somme beaucoup plus importante pour tirer son fils du bagne. L'aventurier prit l'argent, et le condamné resta naturellement à la Guyane. Il avait, du reste, été arrêté sur dénonciation de Garfunkel lui-même, qui portait des bijoux trouvés en possession du cambrioleur.

LA FUITE DE GARFUNKEL

Au mois d'octobre dernier, Garfunkel, qui déclarait avoir inventé un magnifique procédé industriel, où les rayons X devaient jouer un rôle surprenant, quittait le boulevard Sébastopol, s'installait à Asnières.

Vers le 15 octobre, un matin, un télégramme arriva chez Garfunkel. Ce télégramme, dont on recherche le signataire, portait : « Partez, il est temps. » Garfunkel annonça qu'il allait être obligé de faire un assez long voyage.

En compagnie d'un ami, ils prirent un billet pour une ville de province, où ils restèrent vingt-quatre heures. L'établissement d'un passeport pour l'étranger, que Garfunkel ne pouvait demander à la préfecture de police de Paris, était-il le seul but de ce voyage ? C'est ce que l'enquête cherche à savoir.

Vingt-quatre heures plus tard, Garfunkel, muni d'un passeport en règle, reparaissait à Asnières. Ses malles étaient prêtes. Une automobile le conduisait à la gare de Lyon. Garfunkel, entouré de quelques amis, faisait ses adieux joyeusement. Il était, le lendemain, en Suisse.

La Loterie de Noël

Madrid, 27 décembre. — On sait quel intérêt passionnant excite, en Espagne, la loterie de Noël qui comporte un lot de 6 millions, un lot de 3 millions, un lot de 2 millions, un lot de 1 million, un de 500,000, un autre de 250,000 et trois lots de 100,000 pesetas.

Le gros lot de 6 millions de pesetas est échu à l'équipage du nouveau cuirassé « Alphonse-XIII », composé de 719 marins, et ancré au port de Ferrol.

L'Heure du Réveil pour les Soldats de la Classe 17

Paris, 27 décembre. — Le ministre de la guerre a décidé, pour donner un repos indispensable aux soldats de la classe 1917, que l'heure du réveil sera retardée dans tous les corps et services auxquels ils seront affectés. Toutes instructions seront données par les généraux commandant les régions.

Les Loyers

Paris, 27 décembre. — L'Union fédérale des locataires s'est réunie et a voté les résolutions suivantes :

Exonération des sous-officiers, caporaux et soldats mobilisés et effectivement sous les armes, et dont les revenus ont été supprimés ou diminués du fait de la guerre.

Exonération des veuves, compagnes, ascendants et collatéraux des sous-officiers, caporaux ou soldats tués à l'ennemi ou décédés des suites de blessures ou maladies contractées à l'armée.

Remise forfaitaire en considération des conditions d'existence.

De plus, remise proportionnée aux diminutions de revenus.

Vote immédiat du principe de la péréquation des pertes entre les propriétaires.

Tirages financiers

Ville de Paris 1899

Le numéro 224 143 est remboursé par 100,000 fr.

Les deux numéros suivants : 407,722, 8,778 sont remboursés par 10,000 fr.

Les trente numéros suivants sont remboursés par 1,000 fr. :

81,093	287,271	351,794	14,198	28,944	42,047
404,811	259,772	69,753	130,927	304,770	333,350
299,790	245,399	55 318	36,995	27,959	376,652
51,060	180,091	222,996	349,949	309,847	60,501
354,147	389,047	138,133	333,686	319,782	348,355

1.436 numéros sont remboursables au pair.

BORDEAUX

Il y a un an

28 DECEMBRE 1914

En Belgique, le village de Saint-Georges a été enlevé par nos troupes, qui s'y sont établies. En Argonne, nous avons gagné un peu de terrain dans les bois de La Grurie, de Bolante et de Courte-Chausse. En Haute-Alsace, nous investissons Steinbach à la suite d'un violent combat et nous nous sommes emparés des ruines du château au nord-ouest du village.

Dans la région de Grahovo, les Monténégrins battent les Autrichiens.

Le Pont à Transbordeur

UNE DATE IMPORTANTE

Lundi matin, à onze heures, sur les bords du quai Carnot, s'est déroulée, dans la plus stricte intimité, une manifestation dont la date marquera dans les annales du pont à transbordeur de Bordeaux.

Conçu il y a près d'un quart de siècle, dans un verdoyant cottage de Cenon, au cours d'une réunion d'amis qui, avec raison, avaient confiance dans l'œuvre à entreprendre, le pont à transbordeur, dont nous n'aurons pas l'indiscrétion de retracer les multiples vicissitudes, aura, depuis ce 27 décembre 1915, l'honneur de compter parmi les « monuments » les plus élevés de Bordeaux.

Commencé en août 1914, le pylône de la rive gauche est actuellement achevé. Il dresse vers les nues, à 95 mètres de hauteur, son imposant et cependant léger assemblage de mailles de fer et d'acier que, le 12 mai 1914, nous avions eu l'occasion de voir sur les très intéressants et vastes chantiers de M. Arnodin, à Châteauneuf-sur-Loire, prêt à être expédié à Bordeaux.

Pour donner une idée de ce que représente cette hauteur de 95 mètres, il nous suffira de rappeler que les flèches de la cathédrale Saint-André ne mesurent, du sol à leur pointe extrême, que 85 mètres; que le clocher Pey-Berland n'a que 49 mètres et le monument des Girondins 43. Les pylônes du transbordeur les dominent aisément.

Donc, lundi matin, les membres du conseil d'administration du transbordeur présents à Bordeaux, MM. Ch. Cazalet, président; D.-G. Mestrezat et A. Millet, vice-présidents; J. Vieillard, secrétaire; Jules Forsans, commissaire des comptes; E. Lévy et M. F. Arnodin, l'éminent ingénieur-constructeur, se sont rendus dans l'enceinte du chantier du pont, quai Carnot. La dernière poutrelle venait d'être mise en place tout en haut du pylône.

A l'arrivée du conseil, un immense drapeau aux couleurs nationales a été dressé au faîte de l'ouvrage, salué par les acclamations des arrivants et du personnel, que M. Arnodin a chaleureusement félicité.

La tâche accomplie depuis un an et demi a été, en effet, des plus ardues. Au moment de la mobilisation, tous les ouvriers, sauf deux, monteurs fort habiles, trop âgés pour partir, ont été mobilisés. M. Arnodin a donc été dans l'obligation de recruter un personnel de fortune. Celui-ci, entièrement français, a fait preuve d'un dévouement intelligent qui a permis à l'ingénieur de poursuivre ses travaux sans avoir à enregistrer d'incident ou d'accident malgré des obstacles matériels qui, en raison des circonstances actuelles, paraissaient insurmontables, malgré les difficultés techniques inhérentes à un labeur aussi complexe et aussi délicat.

C'est ce qu'a tenu à rappeler avec une légitime fierté M. Arnodin, en remerciant une fois encore ses chefs d'atelier, ses ouvriers et, devons-nous ajouter, le président et les membres du conseil d'administration.

M. Arnodin va se préoccuper de faire descendre l'immense échafaudage afin de le transporter sur la rive droite, en Queyries, où le second pylône sera mis en œuvre au cours du mois de février prochain.

A l'issue de cette manifestation, un déjeuner tout simple et aussi tout intime a été offert dans les salons de l'hôtel Métropole à M. Charles Cazalet — qui, ainsi que nous l'avons dit, fait son devoir comme lieutenant-colonel commandant le parc d'artillerie de la 56e division — par ses collaborateurs des multiples œuvres ou institutions bordelaises auxquelles il se donne tout entier. Ceux-ci tenaient à lui exprimer leurs sentiments d'affectueuse et reconnaissante amitié.

A cette réunion, qui fut charmante, étaient représentés : le pont à transbordeur, le Comité de Bordeaux des conseillers du commerce extérieur et diverses œuvres sociales, habitations à bon marché, bains-douches, jardins ouvriers, crèche de La Bastide, serviette du soldat, loi Ribot, etc.

A signaler une intéressante information : onze cents appareils de bains-douches ont été expédiés aux militaires sur le front, et nos poilus de la région ont reçu quantité de serviettes. Les uns et les autres ont été reçus avec joie.

Œuvre des Blessés au Travail

Sans inauguration officielle ni discours, sans bruit, mais sous le haut patronage des présidents et délégués des trois Sociétés de la Croix-Rouge, de M. le Général commandant la 18e région, de M. le Médecin inspecteur, directeur du service de santé, M. le Préfet de la Gironde, M. le Maire de Bordeaux et M. le Recteur, l'Œuvre des blessés au travail est née s'est développée avec une rapidité étonnante.

Seul, le sentiment du besoin réel auquel elle répond peut expliquer l'envergure inespérée qu'elle prit en quelques semaines. Seuls aussi ceux qui la voient fonctionner de près peuvent constater son action merveilleusement moralisatrice sur nos chers blessés.

Le travail étant le plus sûr dérivatif contre l'ennui, contre les idées mauvaises nées du désœuvrement, on voit dans certaines salles d'hôpital, transformées en ateliers, la gaîté et la bonne humeur régner en maîtresses. Aussi l'Œuvre est-elle réclamée partout et fait-elle collection d'ouvrages artistiquement confectionnés.

Sa section (travail récréatif), dont le siège est à l'hôpital Gratry, offert à cet effet, avec une bienveillante clairvoyance, par la directrice de cet hôpital, produit tous les jours des merveilles.

Ces ouvrages dont les prix très divers varient entre 0 fr. 75 et 25 ou 30 fr., sont mis en vente dans différents magasins de Bordeaux mis gracieusement à la disposition du comité.

Ce sont : la maison Gazeaux, cours de l'Intendance; la maison Duprat, rue Vital-Carles; la maison Chanée, cours d'Alsace-Lorraine; la maison Le Louvre de Bordeaux, rue Sainte-Catherine.

La maison des « Dames de France » en particulier s'est montrée, suivant son habitude, généreuse envers l'Œuvre et a voulu encourager les efforts du comité.

A cet effet, elle a mis un de ses salons du premier étage à la disposition de la section « travail récréatif », qui y installera à partir du mardi 28 courant une véritable exposition.

Le public y trouvera : bagues en aluminium, ouvrages en macramé, meubles de poupée, bois découpés, etc.

Le tout portant sur une étiquette aux trois couleurs nationales le nom du blessé et les lieu et date de blessure.

Il va sans dire que ces objets sont vendus au bénéfice des blessés actifs et adroits qui les ont confectionnés, et que le produit de cette vente vient bien à propos garnir la bourse de nos vaillants soldats.

Aussi sommes-nous certains que le public voudra encourager l'initiative louable de l'œuvre et aller en nombre visiter son exposition dont l'entrée est libre.

A l'Ordre de l'Armée et Légion d'honneur

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler les trois citations fort belles, à l'ordre de l'armée, dont a été l'objet un de nos concitoyens M. Barnèdes, ancien sous-lieutenant au 57e régiment d'infanterie, actuellement lieutenant au 176e. M. Barnèdes, auquel nous sommes heureux d'adresser nos plus chaleureuses félicitations, vient de mériter une quatrième citation à l'ordre de l'armée, en même temps que la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Cette nouvelle citation est ainsi conçue :

« Antoine-Pierre Barnèdes, lieutenant au 176e régiment d'infanterie : chargé de reconnaître une position fortement occupée, a conduit l'opération avec une habileté et un courage remarquables. A combattu pendant plusieurs heures et a reçu trois blessures dont une très grave. Blessé deux fois sur le front français. (Croix de guerre.) »

Mort au Champ d'Honneur

Nous apprenons la mort glorieuse de notre concitoyen, le capitaine Gaëtan de Léotard, du 417e d'infanterie. Frappé dans sa tranchée le 30 septembre, il a succombé le lendemain.

Parti lieutenant porte-drapeau au début de la guerre, il avait vite gagné son troisième galon et avait été blessé en septembre 1914. Revenu au front, fait chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre avec palme, il avait été l'objet d'une troisième citation, la veille de sa mort. Il était déjà titulaire de la médaille militaire et de quatre décorations coloniales.

Lorsque le major le pansait étendu sur son brancard, il serra la main de son chef de bataillon en lui disant : « Pour la France, mon commandant. »

De ses deux frères sur le front, l'un d'eux, Joseph de Léotard, vient de recevoir la croix de guerre pour sa belle conduite lors des derniers combats de Champagne. De son mariage avec Mlle de Lage (Haute-Garonne), le capitaine Léotard laisse une fillette.

Décorations alliées

Au grand quartier général de la ... armée, S. A. R., le duc de Connaught vient, au nom de S. M. le roi d'Angleterre, de décorer le lieutenant G Isnard, de l'état-major de la 70e brigade; le lieutenant Clancher, de l'aviation, et les maréchaux des logis G. Lassus et P. Chauvot, du 10e hussards.

Toutes nos bien sincères félicitations à nos vaillants concitoyens.

Chambre Syndicale des Débitants de Tabacs

La Chambre syndicale des débitants de tabacs nous prie de compléter comme suit une note publiée par nous aux « Communications et Avis divers » :

« Il nous a paru que le public devait ignorer nos difficultés d'approvisionnement, laissant ainsi planer sur nous la responsabilité d'une situation contre laquelle il récrimine et qui nous est cependant particulièrement préjudiciable, puisque nous devons payer quand même à nos titulaires privilégiés la totalité de la redevance fixée par nos contrats et qui, portée au maximum à une époque d'affaires prospères, ne se trouve plus en rapport avec les bénéfices de la période troublée que nous traversons.

» Lorsqu'au début des hostilités nos groupements, réunis, ont fait une démarche auprès du ministre des finances en vue d'obtenir pendant la durée des hostilités la fixation d'une redevance proportionnée à nos bénéfices, il nous avait été répondu « qu'en » l'état actuel de la législation, il était de » toute impossibilité à l'administration de » modifier les contrats en cours. La redevance, qui, par son essence même, a tout » le caractère d'une pension alimentaire devant en conserver tous les privilèges !!! »

» Quoique injuste qu'elle paraisse, nous nous sommes inclinés devant cette décision, mais nous n'avions pas prévu qu'à la mévente occasionnée par la disparition de la clientèle partie aux armées, s'ajouterait celle non moins importante occasionnée par le manque de produits. Indépendamment du préjudice pécuniaire qui en résulte pour nous, nous subissons maintenant le préjudice moral de la mauvaise impression laissée dans le public qui, ignorant tout de la situation, accuse d'insouciance le débitant auquel l'Etat a confié l'exploitation d'un monopole dont il attend le plus gros rendement.

» C'est pour atténuer au moins ce dernier préjudice que notre communication, faisant allusion à cette situation, donnait au public quelques explications sur nos difficultés d'approvisionnement, difficultés dont nous ne rendons personne responsable et que nous attribuons aux circonstances actuelles.

» Le président, LAFONT

» Le secrétaire, SCHAEFER. »

Maison des Artistes

Exposition des Gouaches de Louis Cabié, au Bénéfice de la Croix-Rouge

Le jeudi 30 décembre, la Maison des Artistes inaugurera l'Exposition des 120 gouaches du maître paysagiste Louis Cabié.

Tous les jours, jusqu'au 15 janvier, de dix heures à vingt heures, l'Exposition sera publique.

M. Louis Cabié a tenu à ce que les Sociétés de la Croix-Rouge bénéficient pour une large part du succès de sa belle manifestation d'artiste, résultat de plus de dix-huit mois de travail.

Le catalogue illustré sera vendu au bénéfice de la Croix-Rouge. Nul doute que les amis des arts bordelais ne répondent nombreux à l'invitation de la Maison des Artistes.

Obsèques

La levée de corps du sous-brigadier Dubarry, âgé de 50 ans, a eu lieu lundi à quinze heures.

Assistaient à la cérémonie, MM. Mathieu, commissaire central; Malzac, commissaire de police; Boscq, chef de bureau à la division de la police municipale, représentant M. le Maire; Belliard, capitaine, et Commenge, lieutenant, officiers de paix; des délégations de tous les services de la police, de la gendarmerie, de l'octroi et des pompiers.

Le corps du défunt sera inhumé à Carcans (Landes). Dubarry comptait vingt-trois ans de service dans la police.

FAITS DIVERS

Un Fervent de la Natation

Dimanche, entre trois et quatre heures, profitant de l'après-midi ensoleillée dont nous fûmes gratifiés, de nombreux promeneurs circulaient sur les quais. L'affluence était particulièrement grande sur le quai Louis-XVIII, en face des colonnes rostrales, aux Quinconces.

Malgré la saison, la température était printanière. Un marin du navire anglais « Pelican », mouillé à environ 100 mètres du quai, avait eu chaud, sans doute, et s'était copieusement désaltéré. Aussi, voulant regagner son bord, c'est d'un pas plutôt mal assuré qu'il s'approcha du quai. Là, gesticulant, il héla ses camarades pour qu'ils viennent le chercher.

Ceux-ci ne se hâtant point de répondre à ses appels et à ses signes, le poivrot, flegmatique — comme tout bon Anglais — se dévêtit, nullement incommodé par la foule attirée par la scène. Quand il fut « prêt », n'ayant conservé que son caleçon et sa chemise, il piqua une tête dans l'eau et se mit en devoir de regagner son bord à la nage d'un « over arm strock » à rendre jaloux Bellington lui-même.

Mais deux témoins, redoutant pour le nageur la congestion, que son état d'ébriété laissait prévoir, sautèrent dans une barque et eurent vite fait de le rejoindre. Après quelques efforts, ils parvinrent à le hisser à leur bord.

Le marin, entêté, se dégagea et exécuta derechef un magistral plongeon. Cette fois, les sauveteurs, l'ayant repêché, le maintinrent solidement, et la barque revint vers le quai.

Pourtant, du navire anglais, un canot s'était détaché, et trois matelots, faisant force de rames, se dirigèrent vers la barque des sauveteurs et du sauvé récalcitrant.

Au moment où le canot accostait l'autre barque, le poivrot, d'un brusque effort, se débarrassa de l'étreinte qui le maintenait au fond de l'embarcation et se redressa. La secousse fut très violente : elle fit choir dans la Garonne un des sauveteurs.

L'accident dégrisa immédiatement le marin anglais qui plongea de nouveau, mais cette fois en possession de tout son sang-froid, pour sauver celui qui, tout à l'heure, le voulait sauver malgré lui.

Il réussit à le happer au moment où il allait couler, le ramena sur la barque et, d'un rapide « trudgeon », revint au canot anglais où il prit place et qui se dirigea vers le « Pelican ».

Le poivrot-nageur, avec une agilité que ne laissait pas prévoir son état quelques instants avant, grimpa à la force des poignets au filin — d'une longueur de 4 mètres — accroché à bâbord du « Pelican », et, parvenu sur le pont, salua la foule qui, sur la rive, acclamait le sauvé-sauveteur.

Une Gabare coulée en Queyries

Lundi, de très bonne heure, la grande bigue était à l'endroit, où la gabare « Espérance » avait coulé samedi soir.

Le renflouement a parfaitement réussi, et la gabare a été remorquée à la pointe de Queyries, où l'on pourra juger des réparations à faire.

Quant au patron Pierre Trijasson, âgé de 58 ans, et au mousse Camille Coulon qui montaient la gabare, leurs corps n'ont pu encore être repêchés.

Le Charbon qui tue

Nous avons signalé dans notre précédent numéro la mort d'une septuagénaire, Mme Marie-Thérèse Gennes, propriétaire de l'immeuble 8, rue Margaux, et qui avait été trouvée morte dans son lit.

Les premières constatations de la police avaient laissé croire qu'il s'agissait d'un suicide. Les voisins de la vieille propriétaire et l'honorable docteur Lauga, qui la soignait depuis longtemps, se refusaient à penser que Mlle Gennes avait mis volontairement fin à ses jours. Ils opinaient plutôt à croire que la brave femme, négligeant leurs avertissements répétés, avait allumé, avant de se mettre au lit, un petit réchaud. Ce qui devait arriver, se produisit : les émanations méphitiques firent rapidement leur œuvre et la malheureuse septuagénaire mourut, victime de son imprudence. C'est ce qu'a constaté, lundi matin, le médecin légiste qui vint examiner le cadavre et qui a délivré le permis d'inhumer.

Une Collision quai Louis-XVIII

Lundi, quai Louis XVIII, vers deux heures trente de l'après-midi, un tramway qui se dirigeait vers le Midi, aperçut d'assez loin une baladeuse attelée d'un cheval venant à sa rencontre et engagée sur la voie. Le wattmann sonna à diverses reprises, mais ne ralentit pas l'allure.

Par malheur, le charettier ne put se dégager des rails et un choc violent se produisit entre les deux véhicules. Tandis qu'un des brancards tamponnait, en l'endommageant assez fortement, l'avant du tramway, ce dernier bouscula la balladeuse de telle sorte qu'il lui fit faire volte-face.

Dans son mouvement rotatif, l'arrière de la balladeuse, qui heureusement était vide, vint heurter une voiture maraîchère, dont le cheval eut la tête prise. L'animal put être bientôt dégagé.

Les dégâts sont purement matériels. En somme, plus de bruit et de peur que de mal.

BIJOUTERIE CHARTIER CONJAUD SUCCr
Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX

PETITE CHRONIQUE

Un portefeuille disparaît. — Il contenait un billet de banque de cinq francs, cinquante centimes en monnaie et divers papiers, notamment une attestation de dépôt d'argent. Ce vol a été commis, dimanche après-midi, dans un cinéma de la rue Sainte-Catherine, dans la poche intérieure du pardessus de Ben Ali Ahmed, vingt et un ans, sujet marocain, demeurant rue Chantecrit.

Un autre portefeuille s'envole. — Celui-là contenait vingt-cinq francs. Il a été volé dans la nuit de dimanche à lundi, rue Porte-Basse, dans la poche du veston de M. Jules Renard, trente-cinq ans, tourneur, demeurant rue Achard. Le larcin a été commis par cinq ou six jeunes gens inconnus, qui, ayant rencontré la victime rue Sainte-Catherine, l'ont entraînée à l'endroit précité sous prétexte de lui payer à boire, et l'ont dévalisée.

Disparition. — M. Joseph Ducos, trente-cinq ans, livreur, domicilié à Verthamont (commune de Pessac), est venu déclarer que sa belle-mère, Mme Marie Cazeaux, âgée de cinquante ans, est partie de son domicile, 48, rue de Pessac, dimanche dans la matinée, pour venir à Bordeaux, et n'a pas reparu.

Accidents. — Dimanche après-midi, Mme Chevalier, soixante-neuf ans, domiciliée rue Frédéric-Bastiat, a été renversée par une charrette conduite par un inconnu, au moment où elle traversait l'avenue Thiers, en face l'église Sainte-Marie. Dans sa chute, Mme Chevalier a été contusionnée sur diverses parties du corps. Après pansement dans une pharmacie, elle a été transportée à son domicile par l'auteur de l'accident. Celui-ci, n'ayant pas donné son nom, est activement recherché.

— Dimanche, vers trois heures de l'après-midi, en face de l'asile Picon, une femme d'environ cinquante ans a été trouvée couchée sur le sol, crachant le sang. On n'a pu obtenir d'elle le moindre renseignement. Elle a été transportée à l'hôpital Saint-André.

On a arrêté un sujet belge pour vol commis au préjudice de la Compagnie Générale

ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE

Magnifiques Etrennes

1er ET 2me VOLUMES DE L'HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA Guerre de 1914

PAR *Gabriel HANOTAUX*
de l'Académie Française
ex-Ministre des Affaires Etrangères

Chaque volume relié : 18 fr.

Dans tous les Magasins de la *Petite Gironde*.

Envoi franco contre mandat-poste de **18** francs (**36** francs pour les deux), adressé au Directeur de la *Petite Gironde*, à Bordeaux.

Théâtres et Concerts

Théâtre des Bouffes

F. Caruso, Chambon dans « le Grand Mogol ». — Vendredi 31 en soirée, samedi 1er janvier en matinée, « le Grand Mogol » avec F. Caruso, Chambon, la divette Lucy Raymond, des Folies-Dramatiques; Lya Ceddès, R. Gamy, A. Tiluze, etc. Ballets du maître Belloni.

Mme Tariol-Baugé dans « Gillette de Narbonne ». — Samedi 1er janvier en soirée, dimanche 2 janvier en soirée, « Gillette de Narbonne » avec la célèbre divette Tariol-Baugé, Caruso, Chambon, etc.

« Guillaume Tell » en matinée dimanche 2 janvier. — « Guillaume Tell » aura une distribution remarquable avec Jaume, de l'Opéra; Redon, baryton de l'Opéra de Lyon; Jane Forcade, Ferran, de l'Opéra.

Location ouverte pour ces galas au profit de l'hôpital auxiliaire no 124.

Alhambra-Théâtre

« Robinson Crusoé » vendredi 31. — Tous les ans à l'époque de la Christmas, les principaux théâtres d'Angleterre reprennent une pièce créée il y a une quinzaine d'années, à Drury-Lane. C'est une parodie burlesque du roman populaire de Daniel de Foé, « Robinson Crusoé ».

Pour les fêtes de l'An, vendredi soir, samedi et dimanche (matinée et soirée), l'Alhambra a eu l'heureuse idée d'offrir l'adaptation française de cette pièce amusante. Le principal rôle a été confié à une de nos meilleures étoiles, Mlle Alice Gillet. Grands ballets français et anglais.

Location à partir de mardi 2, cours de l'Intendance.

Apollo-Théâtre

Tournée B. Rasimi dans « Chic à l'Or ». — A partir du mardi 28 courant jusqu'au jeudi 6 janvier inclus (avec matinées dimanches, fêtes et jeudi), la tournée B. Rasimi viendra interpréter sa revue « Chic à l'Or » avec : Augé, Lucette de Landy, Champell, Henriette Leblond, Marichal, Duchâtel, Fremy, Yvonne Linuer, Bartho, Nalior, Gasthons, la petite Barthout, Dourga, la jolie danseuse hindoue, et Dutard, le premier comique de Paris.

Prix des places ordinaires. Location tous les jours, de dix heures du matin à cinq heures du soir.

Gala franco-belge. — Vendredi 7 janvier commenceront les représentations de la troupe du Théâtre des Galeries-Saint-Hubert de Bruxelles dans « le Mariage de Mademoiselle Beulemans ». Location ouverte.

Théâtre-Français

Mercredi soir, jeudi en matinée, représentations à moitié prix (fauteuils, 2 fr.; parquet et premières, 1 fr. 50; deuxièmes, 1 fr.; troisièmes, 0 fr. 75; paradis, 0 fr. 50), « le Contrôleur des Wagons-Lits » avec Darnois, Vavasseur, Hesse, Boriol, Lafraydiaire, Mmes Emma Leriche, Céline Alix, Maesse, Sylvine, etc.

Germaine Bailac dans « Samson et Dalila ». — Mardi 28 courant, « Samson et Dalila » avec une distribution extraordinaire : Germaine Bailac, de l'Opéra et de l'Opéra-Comique; Cazenave, le ténor basque; Marchisio, basse noble de l'Opéra; Montano, baryton de l'Opéra de New-York; D. Bédué, Albony, Flavien, Lambrette. Ballets réglés par Belloni.

Ce gala est donné en l'honneur de la Journée du Poilu. Location ouverte de dix heures du matin à cinq heures du soir.

« Le Petit Café ». — Vendredi 31 courant, « le Petit Café » avec M. Darnois.

Il est demandé pour petits rôles et figuration hommes et dames. S'adresser à M. Boriol, administrateur du Théâtre-Français.

Trianon-Théâtre

Mardi soir, à huit heures trente, représentation au bénéfice de la Journée du Poilu, « l'Abbé Constantin », comédie en trois actes de MM. Crémieux et Decourcelles, avec Mmes Jane Gony (des Variétés), Louise Dufau (du Gymnase de Liège), Dormeuil (du Palais-Royal), Madyo (du Vaudeville), MM. Fontenay (des Nouveautés), Ch. Berthier (du Vaudeville), Géo Lastry (de l'Athénée), Préville (du Vaudeville), et Bernard (du Palais-Royal).

« Atchi », opérette en un acte de F. Barbier, interprétée par Mme O'Deyer (de l'Apollo de Paris), MM. Adriani (des théâtres de Bordeaux) et Géo Lastry compléteront ce joli et unique spectacle.

Abonnements et location tous les jours, sans augmentation de prix, de deux à six heures du soir.

Scala-Théâtre

« Les Deux Gosses ». — Jusqu'à mercredi 29 décembre, représentations à prix réduits de « les Deux Gosses ». Fauteuils, 1 fr. 90; balcons, 1 fr. 15; promenoir, 0 fr. 90; premières, 0 fr. 65; secondes, 0 fr. 40.

Jeudi 30, reprise de « le Coup de Jarnac », et samedi 1er janvier, reprise de « Une Grosse Affaire ».

Très prochainement, « Y a Bon ! Y a Bon ! », revue locale, populaire et patriotique, de Casta et Provost.

CINÉMAS

SAINT-PROJET-CINÉMA

Au nouveau programme : « Dernière Révélation », comédie dramatique; « l'Espagne pittoresque », voyage; « Un Ennemi de la Publicité » et « la Chasse aux Amoureux », comédies; « le Chauffeur myope », comique, et « la Honte du Passé », grand film d'art; actualités. 3,500 mètres de films inédits à chaque séance.

TAISEZ-VOUS ! MÉFIEZ-VOUS !

Femmes de France !

car les Allemands vous guettent et espèrent vous ressaisir et vous faire adopter de nouveau leur mode outrancière et ridicule. Il vous sera facile d'échapper à l'étreinte ennemie en achetant toutes

LA VÉRITABLE Mode Française DE PARIS

qui ne publie que des modèles simples, pratiques, élégants, choisis dès leur apparition parmi les innombrables créations parisiennes.

LA VÉRITABLE MODE FRANÇAISE DE PARIS paraît chaque mois sur 28 pages de papier de luxe avec des suppléments variés.

Le numéro de janvier, qui paraît aujourd'hui, comprend **deux patrons découpés : un d'une jolie matinée, l'autre celui d'un coquet bonnet.**

Le Numéro : 50 centimes

dans tous les Magasins et les Dépôts de la *Petite Gironde*

SPORTS

FOOTBALL ASSOCIATION

COUPE DE LA COTE D'ARGENT. — Dimanche, devant un nombreux public, le Sporting-Club de la Bastidienne (1) a battu la Comète et Simiot (1) par 4 buts à zéro (1 à la première mi-temps, 3 à la deuxième). Arbitrage de M. Savignac.

RESULTATS DU DIMANCHE. — A Mérignac, la V. G. A. du Médoc (1) a battu les Bons Gars (1) par 7 buts à 3.

A Mussonville, la V. G. A. M. (2) a battu le Ballon-Rond indépendant (1) par 6 buts à 3.

Au Bouscat, la V. G. A. M. (4) et le Tivoli A. C. (3) ont fait match nul : 3 buts.

A Monrepos, le Star-Club (1) a battu le S. C. Bastidienne (2) par 3 buts à zéro.

Le Star-Club (2) a battu le Kangourou B. C. (1) par 2 buts à 1.

PREPARATION MILITAIRE

La Bastidienne

En vue de l'appel de la classe 1917, le comité de la Bastidienne informe les jeunes gens de la classe 1918 et les ajournés des classes 1916, 1917 que des cours spéciaux pour la préparation du B. A. M. sont donnés au gymnase, 69, rue Montméjan, La Bastide, les mercredi et vendredi de chaque semaine, de huit heures et demie à dix heures du soir.

Le dimanche ont lieu des séances de topographie, sous la haute direction de M. le capitaine Pégean, du service géographique de l'armée.

LA SEQUANAISE ... CAPITALISATION

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Réserves mathématiques : Plus de 160 Millions de fr

Le 15 Décembre a eu lieu au Siège social : 70, rue d'Amsterdam, PARIS le TIRAGE mensuel PUBLIC

100,000 FRANCS sont répartis chaque mois aux adhérents

Le prochain tirage aura lieu le 15 Janvier

Notices et Tarifs franco sur demande aux Agents locaux ou au Siège social.

Les adhérents qui n'ont pas encore demandé les conditions spéciales pour la remise en cours de leurs titres doivent s'adresser aux Agents ou au Siège social, à Paris.

Agents officiels suppléants ou auxiliaires sont demandés pendant la guerre.

MESNARD Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux)
BRONZES. MARBRES DE CARRARE

ETAT CIVIL

DECES du 27 décembre

Jeanne Delord, 27 ans, rue Laboye, 3.
Henri Gay, 30 ans, rue Camille-Godard, 241.
Marguerite Steppé, 39 ans, rue Brizard, 33.
Jean Dubarry, 50 ans, cours d'Espagne, 67.
André Espinasse, 51 ans, rue Kyrié, 38.
Joséphine Céra, 53 ans, rue des Tanneries, 4.
Anne Escabassieu, 65 ans, rue Baste, 8.
Jean Rochelot, 68 ans, rue Dalon, 52.
Marie Darbon, 70 ans, rue Bigot, 9.
Adolphe Saint-Geniès, 71 ans, r. du Tondu, 11.
Veuve Duchamps, 73 ans, rue de Leybardie, 42.
Veuve Poujardieu, 74 ans, rue Lafiteau, 13.
Jean Marchadier, 78 ans, rue Prosper, 11.
Jean Leprince, 79 ans, rue Dutrey, 36 bis.
Marguerite Bégoignan, 82 ans, rue Borie, 68.

Décès militaire

Pierre Miramont, 32 ans, soldat au 34e d'infant

CONVOIS FUNEBRES du 28 décembre

Dans les paroisses :

St-Bruno : 7 h. 30, Mme P. Steppé, 33, rue Brizard. — 3 h. 30, M. J.-A. Rochelot, 52, rue Dalon.
St-Ferdinand : 8 h. 45, M. H. Gay, rue Camille-Godard, 241.
St-Louis : 8 h. 45, Mlle M. Bégoignan, 68, rue Borie. — 2 h., Mme veuve J. Toujas, 57, rue Pomme-d'Or.
Ste-Croix : 9 h. 45, Mme veuve A. Poujardieu, rue Lafiteau, 13. — 3 h., M. J. Goulard, rue Saint-Charles, 20.
St-Seurin : 1 h. 30, Mme veuve Seigle, 18, rue Rodrigues-Péreire.
Notre-Dame : 1 h. 45, Mme D. Cera, 4, rue des Tanneries.
Sacré-Cœur : 1 h. 45, Mme veuve J.-B. Dastugue, rue Billaudel, 88.
Ste-Eulalie : 2 h., M. A. Saint-Geniès, rue du Tondu, 11.

Convoi militaire :

2 heures : M. P. Miramont, c. de Toulouse, 294.

Autres convois :

8 heures : M. A.-D. Bernadet, hôpital St-André.
8 h. 30 : Mlle M. Darbon, rue Bigot, 9.
1 heure : M. C. Cueilles, hôpital Saint-André.
3 h. 30 : Mme veuve A. Letalet, hôp. St-André.
4 heures : M. A. Espinasse, rue Kyrié, 38.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Louis Saint-Bonnet, M. et Mme Ferdinand Jabouin, M. Frédéric Jabouin, M. et Mme Béjottes et leur fille, les familles Banel, Coffre, Béguerisse et Jabouin prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Marguerite BEGOIGNAN,

leur tante, grand'tante et cousine, qui auront lieu le mardi 28 décembre en l'église St-Louis.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Borie, 68, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mlle Noëly Poujardieu, Mme G. Coustol, née Poujardieu, M. G. Coustol, M. A. Coustol, M. et Mme Blais, née Lafontaine (de Paris), Mlle Blais, M. et Mme B. Poujardieu et leur fille, Mme veuve Lafontaine prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Amédée POUJARDIEU, née LAFONTAINE,

leur mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur et tante, qui auront lieu le mardi 28 courant en l'église Sainte-Croix.

On se réunira à la maison mortuaire, 13, rue Lafiteau, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Suzon, née Auguste Rochelot, et sa famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Léonce-Auguste ROCHELOT,

leur frère, oncle et grand-oncle, qui auront lieu le mardi 28 courant en l'église St-Bruno.

On se réunira à la maison mortuaire, 52, rue Dalon, à trois heures, d'où le convoi funèbre partira à trois heures et demie.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Lafon-Gay, MM. Georges, Fernand et Louis Gay (au front), Mlle Marthe Gay, les familles Gay et Milhet prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Henri GAY,

leur fils, frère, neveu et cousin, qui auront lieu le mardi 28 courant en l'église St-Ferdinand.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Camille-Godard, 241, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme Ed. Sabourin, M. et Mme A. Naurel et leur fils, Mlle T. Sabourin, les familles P. Berthomieu, L. Berthomieu, H. Berthomieu, O. Vigouroux, R. Bonhoure, C. Bockman, veuve Lasserre, Gaulier, Barre, Lafon et Ducès prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre-Edmond SABOURIN,

de la maison Ducès-Sabourin et Cie,

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, cousin germain, petit-cousin, associé et ami, qui auront lieu le mercredi 29 décembre 1915, en l'église Notre-Dame.

On se réunira à la maison mortuaire, 10, rue Jean-Jacques-Rousseau, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts très précises.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

M. Ducès et le personnel de la maison Ducès-Sabourin et Cie prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre-Edmond SABOURIN,

de la maison Ducès-Sabourin et Cie,

leur regretté associé et patron, qui auront lieu le mercredi 29 décembre 1915, en l'église Notre-Dame.

On se réunira à la maison mortuaire, 10, rue Jean-Jacques-Rousseau, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts très précises.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. J.-B. Rondeau, M. et Mme F. Rondeau et leurs filles, M. et Mme G. Mesplède et leur fille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme J.-B. RONDEAU,

leur épouse, mère, belle-mère et grand'mère, qui auront lieu le 28 courant, en l'église de Bruges.

On se réunira couvent Sainte-Germaine, route du Médoc, à deux heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à deux heures trente.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme E. Morin, M. et Mme B. Pons et leurs enfants, M. et Mme R. Morin et leur fils, les familles Capdevielle et E. Clavère remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jacques PONS,

ainsi que toutes celles qui leur ont donné des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Une messe sera dite le **jeudi 30 décembre**, à neuf heures, dans l'église de Notre-Dame des Chartrons.

La famille y assistera.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme F. Olagnier, M. et Mme A. Lestonnat et leur fils, M. l'abbé Olagnier, les familles Olagnier, Hodié, Delombrette, Béhalet, Viataud et Vallé remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Frédéric OLAGNIER,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite à dix heures le **mardi 28 courant** dans l'église Sainte-Eulalie sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

REMERCIEMENTS ET MESSE

Remerciements des familles **RAILLAC** et **BONVALLET**. Messe mercredi 29 courant, 9 heures, en l'église Sainte-Marie La Bastide.

ANNIVERSAIRE Toutes les messes qui seront dites dans l'église Saint-Bruno le mercredi 29 courant seront offertes pour le repos de l'âme de

Mme veuve Iphigénie LEBRE.

La famille assistera à celle de dix heures

Chronique du Département

Sainte-Hélène

COMMEMORATION. — Le 30 décembre, à deux heures, aura lieu au cimetière la pose d'une plaque commémorative de la mort pour la patrie de deux braves enfants de la commune, le clairon Moïse Estrade, tué en sonnant la charge, et son frère, Raoul Estrade, décédé récemment des suites d'une maladie contractée devant l'ennemi.

Saint-André-de-Cubzac

CONSEIL MUNICIPAL. — Séance du 26 décembre, présidence de M. E. Guinaudie, maire. Les questions d'assistance ont été discutées. Vient une demande de M. le concessionnaire de l'éclairage, tendant à obtenir le relèvement du prix du gaz, en raison de la cherté du charbon; l'assemblée déclare à l'unanimité que le prix du gaz étant suffisamment élevé, il y a lieu de s'en tenir au cahier des charges.

Est votée l'installation d'une boîte aux lettres au village de La Gâtte.

A dater du 1er janvier 1916, la rue Saint-Etienne sera dénommée rue Emile-Dautoman, et la rue du Castellan, rue Pierre-André-Charron.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Saint-Savin-de-Blaye

MARIAGE. — On a célébré récemment le mariage de M. Céleste Bertaud, lieutenant au 68e d'infanterie, fils de M. Bertaud, maire de Saint-Girons, avec Mlle Madelaine Nouhet, fille de M. Nouhet, notaire à Saint-Savin, vice-président du Conseil d'arrondissement de Blaye.

En raison des circonstances, la cérémonie a été strictement et intimement familiale.

La veille du mariage, M. Bertaud recevait la croix de guerre.

Nous adressons nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Moulon

DEUIL. — Le commandant Sou vient d'être frappé dans ses plus chères affections par la mort de sa mère, dont les obsèques ont eu lieu au milieu d'une grande affluence. La commune tout entière avait tenu à accompagner cette femme de bien à sa dernière demeure.

Pessac-sur-Dordogne

LES ALLOCATIONS. — M. le Percepteur de Gensac se tiendra à la mairie le jeudi 30 courant, à dix heures du matin, pour le paiement des allocations aux femmes des mobilisés.

Bazas

SOUS UNE VOITURE. — Lundi matin, vers midi, la voiture de M. Léonce Cazaubon, stationnée cours Thiers, était gardée par M. Joannès Ferrand, lorsque arriva par derrière un autre attelage.

Effrayé, le cheval de M. Cazaubon heurta contre le trottoir la voiture, qui se renversa sur M. Ferrand. Des personnes accoururent, s'empressèrent de le dégager. Il en a été fort heureusement quitte pour une forte émotion et quelques égratignures. Quant au cheval, dételé, il était parti au galop. Il fut arrêté peu après dans un jardin de La Targue, par M. Humez, gendarme à Bazas.

Un Livre indispensable qui n'existait pas Dimensions: 8 c/m sur 13 ■ Poids: 95 grammes ■

Petit Dictionnaire Orthographique de Poche

27.500 mots. Résout toutes les difficultés grammaticales et orthographiques.

1 f 25 dans tous les Magasins de la Petite Gironde et dans toutes les Librairies.

Envoi franco contre mandat-poste de 1 fr. 25 adressé au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux.

Chronique Régionale

DORDOGNE

PERIGUEUX

LE POIDS ET LE PRIX DE LA VIANDE. — Nous avons publié un avis que M. le Commissaire de police donnait aux marchands bouchers et charcutiers, au sujet de l'apposition sur leurs marchandises d'étiquettes indiquant l'espèce, la qualité et le prix de vente, en conformité de l'article 5 de l'arrêté municipal du 25 novembre 1915. Puisque — et l'invite de notre actif commissaire de police semble indiquer qu'il y a des récalcitrants — satisfaction n'est pas donnée par certains, pourquoi ne pas faire comme M. le Maire d'Angoulême, qui a pris un nouvel arrêté dans lequel il est dit que « comme il y a lieu de donner un moyen de contrôle aux consommateurs, MM. les Bouchers sont tenus de remettre à chaque acheteur qui le réclamera un bulletin daté indiquant la catégorie de la viande livrée, suivant les désignations de l'arrêté susvisé, son poids et son prix aux 500 grammes ».

C'est, en effet, le moyen le plus sûr et le meilleur d'éviter les contestations.

BERGERAC

LE PRIX DU PAIN. — Le Conseil d'administration de la Société mutuelle coopérative de boulangerie de Bergerac a décidé qu'à partir du dimanche 26 décembre courant, le prix du pain serait diminué de 0 fr. 02 c. par kilo.

GROLEJAC

ACCIDENT. — Un gendarme de Domme, M. Rouveron, en tombant de bicyclette, s'est fracturé une jambe. Transporté à Domme, il a été admis à l'hôpital militaire de Sarlat.

COMMUNICATIONS

La Noël au Foyer belge

Ce fut une réunion vraiment familiale. Dans leur maison de la rue Sainte-Eugénie, autour d'un feu ronronnant, les réfugiés retrouvèrent un peu de la patrie absente. Flamands, Wallons, se pressaient dans une chaude intimité, dans la plus cordiale et franche fraternité.

Après le lunch, on entendit quelques belles pages de musique : du Franck, du Lekeu, du Duparc, du Beethoven, interprétés par M. René Josz, l'excellent violoniste, et Mme C. de Jeany, cantatrice à la voix dramatique et prenante, qui donna tout leur caractère à des airs de « Marguerite », de « Carmen », réclamés par l'assistance.

M. René Lyr, en une improvisation émue, définit le sens de cette célébration patriotique, à la fois triste et joyeuse. Triste, par l'évocation des ruines et des deuils, des absents et des morts; joyeuse, par la communion des ferveurs, des fois, des espoirs, et la pensée ardemment dédiée aux fils, aux frères soldats qui les incarnent.

Puis ce furent les chansons, les « pasquées », les contes du terroir... affirmation de l'optimisme robuste d'une race que rien n'a pu abattre, qui vivra, parce qu'elle veut vivre.

Tombola du Sou du Blessé

Le comité du Sou du Blessé porte à la connaissance du public que les billets de la tombola organisée par ses soins au profit des blessés des hôpitaux temporaires sont entièrement placés, il remercie les nombreux acheteurs, et les informe que le tirage de la tombola aura lieu au Skating-Palace, le jeudi 30 courant, à cinq heures et demie.

Le magnifique tableau dû à la générosité du peintre Gorges Stein, « les Allées de Tourny le soir », sera attribué au numéro sortant. Le second lot, un bel album de cartes postales, sera tiré à la suite.

La « Digue Nationale »

Voici le sommaire de la *Digue Nationale* qui, à l'occasion de Noël, a paru avec une page de supplément illustré :

Le Grand Marché occidental, par M. Léo Claretie. — L'action d'une Année, la Direction. — Une Vente de Camelote allemande. — Sur le Chômage, par Frantz Ouse. — Leur Cynisme. — Industriels à l'œuvre. — Confédération des Groupes commerciaux et industriels de France. — Ecole pratique de l'Industrie hôtelière, par J.-J.-Martin. — Au Parlement. — Dans les Ministères. — Conseils généraux et municipaux. — Fédérations et Syndicats. — Nos Echos, etc.

La *Digue Nationale* est en vente dans les principaux kiosques. — Abonnements, 6 francs par an. — Bureaux, 20, rue Margaux, Bordeaux.

Alcools

Le Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la Gironde informe ses adhérents que, d'après une circulaire du 1er décembre 1915, qu'elle a reçue de la direction générale, l'administration des contributions indirectes désire recevoir, le 5 janvier au plus tard, un relevé indiquant l'importance des stocks d'alcool pur existant chez les marchands en gros de boissons, d'après la balance de leurs comptes au 31 décembre 1915 :

1. En alcool ou eaux-de-vie ayant droit aux divers titres de mouvement sur papier blanc.
2. En spiritueux de toute nature et liqueurs (acquit rose) autres que les produits surtaxables.
3. En spiritueux surtaxables : a) en absinthes; b) en autres spiritueux surtaxables.
4. En vermouts, quinquinas, vins de liqueur ou d'imitation.

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES

— L. J., 1911. — 1. Oui, c'est possible. — 2. Non, il faudrait qu'elle soit dans la 18e région. — 3. Demande au chef de corps.

— Lacau, Valence-d'Agen. — L'appel des classes 1887 et 1888 n'est pas encore envisagé.

— Henriette Maisonnave, Pau. — Il faudrait écrire au commandant du dépôt du 7e colonial.

— C. Duval, Bordeaux. — Demandez à la banque de France.

— R. Lachapelle, Cocumon. — 1. Il existe bien une circulaire à ce sujet. —2. Votre fils pourra être nommé caporal sans avoir suivi le peloton.

— Sergent-major Girod, Cambo. — Vous pouvez faire une demande au commandant du dépôt de votre régiment après vous être assuré l'autorisation du commandant du 18e, à Pau.

— Laberdolive, 10e hussards. — 1. Nous ne connaissons pas de circulaire de ce genre. — 2. Demande au chef de corps (voie hiérarchique).

— Quignon Benoît, Gradignan. — Oui, en arrivant au corps vous aurez une visite à passer.

— G. L. Agen. — 1. S'adresser à la commission supérieure au ministère de la guerre, en expliquant simplement la situation de cette femme.

— Paul Dulac, Saint-Emilion. — Aucune prime n'est due à votre fils.

—Justine Cassou, Susmion. — 1. Faites une demande au général commandant la subdivition. — 2. Vous avez droit à un secours d'environ 150 fr.

— Pascal Vergez, Dax. — Oui, votre classe sera appelée, mais pour le moment, il n'en est pas encore question.

— F. Misson, Marmande. — Cela dépend des médecins, mais vous serez probablement classé dans le service armé.

LE PLANTON DU GENERAL

Toutes les lettres concernant les « questions militaires » doivent être adressées au Planton du Général, à la « Petite Gironde », 8, rue de Cheverus, Bordeaux.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 27 décembre

Bureau central météorologique de Paris

Des pluies sont tombées dans le nord et l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 27mm d'eau au fort de Servance, 16 à Dunkerque, 14 à Lorient, 9 à Brest et à Cherbourg, 8 à Clermont-Ferrand et à Belfort, 6 à Nantes, 2 à Paris, 1 à Nancy.

Ce matin, le temps est couvert et pluvieux dans l'Ouest et le Nord, nuageux dans le Midi.

La température a monté dans nos régions du nord et de l'ouest. Elle a baissé dans le sud-est. Le thermomètre marquait ce matin —2° au pic du Midi, 1 à Perpignan, 3 au fort de Servance, 5 au puy de Dôme et à Marseille, 6 à Clermont-Ferrand, 7 à Belfort, 8 à Nancy, à Toulouse et à Bordeaux, 9 à Paris, 10 à Nantes, 11 au Havre et à Brest, 13 à Lorient et à Alger, 15 à Biarritz.

En France, des pluies sont encore probables. Le temps va rester généralement doux.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 27 décembre

Montés en rade :

La-Bretagne, st. fr., c. Bargeau, de Swansea. Bostak-Bat, st. esp., c. Scala, de Newcastle. San-Jose, st. norv., c. Dahl, des Canaries.

PAUILLAC, 27 décembre

Aux appontements :

Amiral-Fourichon, st. fr., c. Néron, de la Côte occidentale d'Afrique.

Rade de montée :

Astrée, st. fr., c. X..., de Saint-Nazaire. Georgian-Prince, st. ang., c. X..., d'Amérique. Carn-Brea, st. ang., c. X..., d'Angleterre. Arendal, st. norv., c. X..., de dito. Quillota, tr.-m. fr., c. X..., d'Iquique. Miguel, st. esp., c. X..., d'Espagne. Cap-Mazagan, st. fr., c. X..., d'Angleterre. Monarch, st. ang., c. X..., de dito. Egypte, st. belge, du Havre. Ariel, st. suéd., c. X..., d'Angleterre. Llanthony-Abbey, st. ang., c. X..., d'Amérique. John-Bake, st. norv., c. X..., d'Angleterre. Algorteno, st. esp., c. X..., d'Angleterre. Renée-Marthe, goél. fr., c. X..., de New-York. Cacique, st. fr., c. X..., de New-York. Notre-Dame-de-Rostrenem, goél. fr., c. X... Dupleix, st. fr., c. X..., du Havre. Silver-Scheil, st. ang., c. X..., d'Amérique.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

PACIFIC-LINE. — Le paquebot *Oronsa*, venant d'Europe et en route pour le Pacifique, a touché Montevideo le 21 décembre.

NOUVELLES COMMERCIALES

GRAINS ET FARINES

Bordeaux, 27 décembre.

Blés. — On cote : Blés du Centre et du Poitou, 30 fr. 75 à 31 fr. les 100 kilos, gares départ; blés de pays, 25 fr. 50 à 25 fr. les 80 kilos aux usines.

Farines. — On cote : Farines américaines disponibles, 44 fr. les 100 kilos logés, quai Bordeaux; farines du ravitaillement civil, 43 fr. les 100 kilos logés, gares ou quai Bordeaux; farines premières de cylindre du Haut-Pays, 44 fr. 50 les 100 kilos logés, gares ou quai Bordeaux.

Issues. — On cote : Son gros écaille, 22 à 23 fr.; ordinaire, 21 à 22 fr.; repasse fine, 23 à 24 fr.; repasse ordinaire, 21 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Maïs. — On cote : Roux Plata disponible, 29 fr. 50; Blanc Plata, sur janvier, 30 fr., les 100 kilos logés, sur quai Bordeaux.

Avoines. — On cote : Grises d'hiver du Poitou disponibles, 33 fr. à 33 fr. 25 les 100 kilos, gares Bordeaux.

Orges. — On cote : Orge du pays, 32 fr. 50 à 33 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Seigles. — On cote : Seigle de pays, 30 à 31 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantité de 10,000 kilos, comptant sans escompte, gares ou quai Bordeaux.

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 27 décembre.

Espèces	Amenés	Vendus	Les 50 kilos (poids mort) 1re qté	2e qté	3e qté	Extrêmes
Bœufs	233	225	114 118	110 114	105 110	95 120
Vaches	57	54	100 105	95 100	90 95	80 107
Veaux	78	78	144 148	140 144	135 140	125 150
Moutons	1,036	950	130 135	125 130	120 125	110 138

Observations. — Poids vif : bœufs, 50-74; vaches, 40-53; veaux, 80-90.

Agneaux amenés, 98; renvoi », vendus de »» à »» fr. la pièce.

Marché insuffisamment approvisionné sur toutes catégories.

Hausse sensible sur toutes espèces.

MARCHÉ DE PARIS-LA VILLETTE

Paris-La Villette, 27 décembre.

Bœufs. — Amenés, 2,281; invendus, 147. 1re qualité, 2 fr. 24; 2e qualité, 2 fr. 10; 3e qualité, 1 fr. 90. Prix extrêmes : de 1 fr. 68 à 2 fr. 40.

Vaches. — Amenées, 1,155; invendues, 125. 1re qualité, 2 fr. 24; 2e qualité, 2 fr. 10; 3e qualité, 1 fr. 88. Prix extrêmes : de 1 fr. 54 à 2 fr. 40.

Taureaux. — Amenés, 262; invendus, 39. 1re qualité, 2 fr. 02; 2e qualité, 1 fr. 92; 3e qualité, 1 fr. 78. Prix extrêmes : de 1 fr. 66 à 2 fr. 08.

Veaux. — Amenés et vendus, 1,096. 1re qualité, 3 fr. 20; 2e qualité, 2 fr. 98; 3e qualité, 2 fr. 68. Prix extrêmes : de 2 fr. 48 à 3 fr. 50.

Moutons. — Amenés, 12,149; invendus, 900. 1re qualité, 2 fr. 72; 2e qualité, 2 fr. 48; 3e qualité, 2 fr. 08. Prix extrêmes : de 1 fr. 90 à 3 fr. 06.

Porcs. — Amenés et vendus, 4,369. 1re qualité, 2 fr. 70; 2e qualité, 2 fr. 58; 3e qualité, 2 fr. 38. Prix extrêmes : de 2 fr. 18 à 2 fr. 88.

Le marché est ferme. La demande est active en général pour toutes les catégories. Pour le gros bétail, aucun changement notable. Les cours se maintiennent pour les veaux. Les arrivages sont restreints, et, comme la demande est régulière, il y aurait plutôt une tendance à la hausse. Les moutons sont très fermes, avec une avance de 4 à 16 fr. aux 100 kilos, suivant les qualités; par contre, les porcs sont en baisse de 4 fr. aux 100 kilos.

EN VENTE

Dans les Magasins de la « Petite Gironde » :

GUIDE FRANÇAIS AUX ÉTATS-UNIS

Recueil de conseils pratiques et d'informations à l'usage des voyageurs et des résidents de langue française en Amérique.

PRIX : 50 CENTIMES

Envoi franco contre 60 centimes adressés au directeur de la « Petite Gironde », à Bordeaux.

PAPIER WLINSI

Remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Rhumatismes, Douleurs, etc. — Exiger le nom WLINSI.*

LAMPE électrique DE POCHE

avec pile sèche incomparable comme durée et puissance

Prix : 5 fr. 75

Pile de rechange, 2 fr.

Envoi franco contre mandat : A. Villatte, cours Gambetta, Tarbes.

BOURSE DE BORDEAUX

du 27 décembre 1915

Au comptant : 3 % nominatif, 63 65. — Obligations de la Ville de Paris 1875, 453; dito 1892, 238; dito 1898, 284; dito Métropolitain 1899, 278. — Obligations foncières 1895, 315. — Midi, obligations 3 % anciennes, 348 50. — Argentine 1900, 78. — Argentine 1886, 502.

Bordeaux
Imprimerie G. GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni

Si vous voulez avoir le Produit Pur, *prenez* **l'Aspirine "Usines du Rhône"**

Le Tube de 20 comprimés........ 1 fr. 50
Le Cachet de 50 centigrammes : 0 fr. 20
EN VENTE DANS TOUTES PHARMACIES
Gros : 89, Rue de Miromesnil, PARIS

CHOCOLAT Suchard
MAISON SUISSE
USINE À PARIS, 10 RUE MERCOEUR.

OMEGA
MONTRE-BRACELET
Glace incassable
avec Cadran radium lumineux depuis 61 fr.
avec Cadran blanc depuis 50 fr.

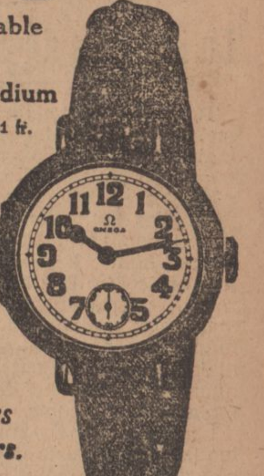

En vente chez les meilleurs horlogers.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges BOUCHON.

BOURSE DE PARIS

DU 27 DECEMBRE

FONDS D'ÉTATS

3 0/0	63 75
3 0/0 amortiss.	72 50
3 1/2	— —
Etat 4 %	— —
Tonkin 2 1/2	— —
Tunis 1892	— —
Madagascar 2 1/2 %	— —
— 3 %	— —
Argentin 1896	— —
— 1909	445 »
— 1911	81 20
Chine 1903	395 »
— 1908	391 »
— 1913	416 »
Egypte unifiée	— —
— 3 1/2	— —
Espagne coup. 960	87 40
Italien 3 1/2	— —
Japon 1905	79 »
— 1907	— —
— 1910	73 30
— 1913	495 »
Maroc 1904	455 »
— 1910	437 »
Portugal	58 50
Russe 1880	71 »
— consolidé	— —
— 1891/94	— —
— 1896	— —
— 1906	— —
— 1909	— —
— 1914	82 45
Serbe 1895	— —
— 1902	330 »
— 1913	— —
Turc unifié	— —

Etablissements de Crédit — ACTIONS

Banque de France	4380 »
Banque d'Algérie	— —
Banque Française	— —
Banque de Paris	— —
Crédit Mobilier	— —
Cie Algérienne	— —
Comptoir d'Esc.	— —
Crédit Foncier	— —
Crédit Lyonnais	920 »
Société Générale	— —
Soc. Marseillaise	— —
Union Parisienne	— —
Banque française Rio-Plata	169 50

CHEMINS DE FER — ACTIONS

Est	— —
Lyon	— —
Midi	— —
Nord	— —
Orléans	— —
Ouest	— —
Ouest-Algérien	— —
Andalous	— —
Nord-Espagne	402 »
Saragosse	397 »

VALEURS DIVERSES — ACTIONS

Métropolitain	— —
Nord-Sud	102 »
Omnibus	— —
Panama Bons	— —
Suez	— —
Suez civile	— —
Aciéries Marine	— —
Briansk ordinaire	272 »
— privilég.	— —
Boléo	— —
Creusot	1820 »
Gafsa	673 »
Makewka	— —
Naphte	— —
Nickel	— —
Penarroya	1375 »
Provodnick	— —
Rio-Tinto	1525 »
Sels gemmes	— —
Sosnowice	— —
Transatlantique	— —
Tréfileries Havre	246 »
Thomson	— —

Obligations françaises — VILLES

Paris 1865	505 »
— 1871	339 »
— 1875	451 50
— 1876	451 »
— 1892	242 »
— 1894/96	240 »
— 1898	288 »
— 1899	276 »
— 1904	294 »
— 1905	304 »
— 2 3/4 1910	— —
— 3 % 1910	— —
— 1912	207 50

CREDIT FONCIER

Commun. 1879	— —
— 1880	— —
— 1891	— —
— 1892	— —
— 1899	315 »
— 1906	— —
— 1912 libérée	182 »
Foncières 1879	— —
— 1883	319 »
— 1885	— —
— 1895	— —
— 1903	— —
— 1909	— —
— 3 1/2 1913 lib.	388 »
— 4 % 1913	400 »

CHEMINS DE FER

Est 3 %	360 »
— nouvelle	329 50
— 2 1/2	— —
P.-L.-M. 4 %	423 »
Fusion ancienne	330 »
— nouvelle	329 50
Lyon 2 1/2	— —
Midi 3 %	349 »
— nouvelle	344 »
— 2 1/2	— —
Nord 4 %	426 75
— 3 %	334 »
— nouvelle	327 »
— 2 1/2	— —
Orléans 4 %	444 »
— 3 %	374 »
— 1884	364 »
— 2 1/2	— —
Ouest 3 %	355 »
— nouvelle	352 »
— 2 1/2	— —

Obligations Étrangères

Lombard 3 % anc.	171 50
Nord-Espag. 1re s.	340 »
— 2e série	321 »
Saragosse 1re sér.	329 50
— 2e série	— —
— 3e série	— —
Riazan-Our. 4 %	324 50
Nord Donetz 4 1/2	420 »
Volga-Boug. 4 1/2	360 »

Obligations Diverses

Chantiers de la Loire 5 %	— —
Omnibus 4 %	360 »
Thomson 4 %	— —
Transatlant. 3 %	280 »

EN BANQUE

Dniéprovienne	2145 »
Monaco	2405 »
— cinqme	483 »
Bakou	— —
Colombia (Pétroles de)	— —
Wyoming ordin.	34 »
Crown Mines	— —
Debeers ordin.	— —
— préf.	334 50
Jaggersfontein	— —
East Rand	32 »
Ferreira	— —
Horse shoe	— —
Goldfields	34 »
Lena	38 75
Modderfontein	162 50
Randmines	115 50
Chino Copper	328 »
Ray Consolidated	148 50
Shansi	— —
Spies Petroleum	15 »
Spassky Copper	48 50
Tharsis	136 »
Utah Copper	476 50
Butte and Super.	460 »
Vieille-Montagne	— —
Hartmann	— —
Lianosoff	265 »
Maltzof	— —
Malacca	115 50
Platine	— —
Toula	— —

COURS DES CHANGES

Londres, 27 63 à 27 73; Espagne, 5 49 à 5 55; Hollande, 2 52 1/2 à 2 56 1/2; Italie, 87 à 89; New-York, 3 80 à 5 90; Portugal, 3 85 à 4 05; Pétrograd, 1 81 à 1 89; Suisse, 1 10 1/2 à 1 12 1/2; Danemark, 1 55 à 1 59; Suède, 1 62 à 1 66; Norvège, 1 60 à 1 64.

Marché calme. 3 % soutenu reprise de la Banque de France. Extérieure, Rio et valeurs américaines fermes.

QU'EST-CE QU'IL PREND POUR SON RHUME ?

Je plains votre estomac; il sera dans un joli état quand vous aurez absorbé tous ces remèdes contre la toux. Moi, j'en ai un seul, le bon, la **PATE REGNAULD.**

Quelques bonbons de **Pâte Regnauld** suffisent pour calmer très rapidement les accès de toux les plus violents, les enrouements les plus opiniâtres et les irritations de la gorge et des bronches, quelque vives qu'elles soient. La **Pâte Regnauld** facilite l'expectoration des glaires et des mucosités et adoucit la poitrine.

Elle est encore très efficace contre les rhumes, les bronchites, aiguës ou chroniques, les laryngites, même anciennes, les catarrhes pulmonaires, l'asthme, la grippe, l'influenza.

Elle préserve notre gorge, nos bronches, nos poumons contre les températures froides et contre les brouillards.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. La boîte : 1 fr. 50; la 1/2 boîte : 0 fr. 75.

CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie, à titre gracieux et *franco*, par la poste, une boîte échantillon de **Pâte Regnauld**, à toute personne qui lui en fait la demande de la part de la *Petite Gironde*.

RENTE 5 maisons, jard., 1 tête. On diviserait. Pet. ent. Rapp. couv. rente. Jean, rue Poquelin-Molière, 38, de 2 à 5 h.

BIJOUX Occasion exceptle : sautoirs, colliers or, bagues, dorm. brillants. S'ad. de 11 à 5 h., Abadie, 4, c. d'Albret.

ON demande à louer ou à acheter d'occasion raboteuse, dégauchisseuse. Faire off. à M. A. Haensler, const. à Pau. Urgent.

POUR CAUSE DEPART, à vendre très beau mulet. S'adress. 11, rue Castillon, Libourne.

CHARCUTERIE FINE
Achetez-la
Aux Produits FÉLIX POTIN
6, rue Michel-Montaigne

IMPRIMERIE à louer ou de préférence à vendre. Facilités de paiement. Prendre l'adresse au bur. jnal.

POUR LOUER
CHAMBRES MEUBLÉES
tous quartiers, tous prix.
Consultez AKA-JOURNAL, 0 f. 10.

HOTEL DES VENTES
7, rue Voltaire, 7

Mercredi 29 décembre, à 1 heure, il sera vendu aux enchères: lits, armoires, tables, sièges, glaces, machines à coudre, fourneau de cuisine, bicyclette, livres, etc., etc.

Me BARINCOU commissaire-priseur.

BUREAU DES DOMAINES
de Bordeaux
Rue Sainte-Catherine, 102

Vente d'Issues

Le mardi 4 janvier 1916, à 14 heures, aux Magasins du Service des vivres, rue Beck, no 11, à Bordeaux, il sera procédé par le Receveur des Domaines à l'adjudication aux enchères publiques, en plusieurs lots, de :

1o 200 quintaux criblures de blé, 100 qx recoupettes, 4 qx 50 provende mélassée, 3 qx 45 déchets de son, 5 qx 02 criblures, 8 qx graines de foin.

2o Issues à provenir pendant le 1er trimestre 1916, savoir : 20 quintaux environ balayures de magasins à farines et déchets de tamisage, 5 qx environ croûtes, pain manqué et débris de pain, 50 qx environ braises et autres issues à provenir du service des fourrages, tels que criblures, graines et résidus de foin, etc.

Comptant, 5 % en sus.

Le Receveur des Domaines, BONNAL.

On serait reconnaissant

à la famille de Bordeaux qui, au moment de la mobilisation, a accueilli un Français, M. Benech, venant du Chili, qui a oublié chez elle une valise de cuir de bien vouloir se faire connaître.

S'adresser chez Mme A. Sazias, 22, rue Fondaudège, Bordeaux.

GREFFES-SOUDES extra, cépages r. et bl. de la Gironde, à v. Ec. Roudié-Emerit, Blaye (Gde).

A VENDRE : 1o un alambic à jet continu, système Armagnac, chargeant 930 litres, pouvant distiller 4,000 litres en 24 heures; 2o une tireuse en cuivre à 4 becs, à l'état neuf. Mongin-Dupont, né, La Rochelle.

ON DEMANDE
CAMIONNEUR-LIVREUR, 25 à 45 ans, connaissant épicerie. Inutile sans sér. réf. S'ad. 21, r. Ausone.

10 centimes L'ŒUVRE absolument complète — *Une Publication unique par son prix et par le choix des Ouvrages qu'elle offre au public :* — **10 centimes L'ŒUVRE absolument complète**

La Feuille Littéraire

Il paraît un Ouvrage (*texte complet*) tous les quinze jours, et chaque Ouvrage contient en moyenne **8,000** lignes de lecture.

La **Feuille Littéraire** ne publie que des Œuvres intéressantes et dont la haute valeur littéraire est universellement établie.

Voici la première Liste des Œuvres publiées par la **Feuille Littéraire** *et que tout le monde peut acheter immédiatement :*

3. LES AVARIES, par Brieux.
4. REVES ETOILES, par Camille Flammarion.
6. LES VACANCES D'UN JEUNE HOMME SAGE, par Henri de Régnier.
9. UN MALE, par Camille Lemonnier.
11. LES FILLES DU FEU, par Gérard de Nerval.
12. SHERLOCK HOLMES, par Conan Doyle.
16. LES LIONS, par Paul Adam.
17. ATALA, RENE ET LES AVENTURES DU DERNIER ABENCERAGE, par Châteaubriand.
20. MANON LESCAUT, par l'abbé Prévost.
21. LE ROMAN D'UNE AME, par Jean BERTHEROY.
22. NOUVELLES, d'Alfred de Musset.
23. LES DEUX FEMMES, par J.-H. Rosny.
24. L'ILLUSTRE GAUDISSART, par Honoré de Balzac.
27. MON ONCLE BARBASSOU, par Mario Uchard.
28. LE BARBIER DE SEVILLE, par Beaumarchais.
30. UN PHILOSOPHE SOUS LES TOITS, par Emile Souvestre.
34. STELLO, par Alfred de Vigny.
38. PRINCESSE MIDINETTE, par Paul Zahori.
39. LA PHYSIOLOGIE DU GOUT, par Brillat-Savarin.
40. L'ENNEMI DU PEUPLE ET LES REVENANTS, par Henrik Ibsen.
43. CONTES DE PERRAULT, Délicieuses histoires.
44. LE MARIAGE DE FIGARO, par Beaumarchais.
45. CLAUDINE A L'ECOLE, par Willy et Colette Willy.
46. LE COLONEL DE SURVILLE, par Eugène Sue.
47. LE CRIME DE LORD ARTHUR SAVILE, par Oscar Wilde.
48. BERTRAND ET RATON ET LE VERRE D'EAU, par Scribe.
50. LES FEMMES SAVANTES, par Molière.
51. MESSIEURS LES RONDS DE CUIR, par Georges Courteline.
52. COMEDIES ET PROVERBES, par Alfred de Musset.
53. LES DERNIERS JOURS DE L'EMPEREUR, par Paul Frémeaux.
55. JEAN-JACQUES-ROUSSEAU, pages célèbres.
56. LE DERNIER RENDEZ-VOUS, par Henri Murger.
57. LE SECRET DE L'ESPAGNOL, par Henri Germain.
58. PAUL ET VIRGINIE, par Bernardin de Saint-Pierre.
59. NOUVELLES GENEVOISES, par Rodolphe Topffer.
60. LE ROMAN DU DIVORCE, par Louis de Robert.
61. UN ETE A MEUDON, par Frédéric Soulié.
62. L'ABBESSE DE CASTRO, par Stendhal.
63. GERFAUT, par Charles de Bernard.
64. LES VA-NU-PIEDS, par Léon Cladel.
65. GOBSECK, par Honoré de Balzac.
66. LA FORGE ROUSSEL, par Edmond Picard.
67. LES AMANTS DE PISE, par Joséphin Peladan.
68. ROMEO ET JULIETTE, par William Shakespeare.
69. LA FAISEUSE DE GLOIRE, par Paul Brûlat.
70. LE TRAIN DE 8 H. 47, par Georges Courteline.
71. CANDIDE, par Voltaire.
72. LES POLICIERS DE L'EMPEREUR par Rodolphe Bringer.
73. LA FAUSSE MAITRESSE, par Honoré de Balzac.
74. LES SOUTIENS DE L'ORDRE, par Georges Le Cardonnel.

Prochainement, nous publierons la seconde Liste.

Les Feuilles dont les numéros ne figurent pas ci-dessus sont épuisées.

Les Ouvrages ci-dessus sont en vente dans tous les Magasins et chez les Dépositaires de la *Petite Gironde*, ainsi que dans les Kiosques.

Envoi *franco* d'une Œuvre, au choix, contre timbre-poste de **15 centimes**.

Les cinquante Œuvres dont ci-dessus la Liste seront expédiées *franco gare* (bien désigner la gare) contre mandat-poste de **5 fr.** adressé au Directeur de la *Petite Gironde*, à Bordeaux.

60 f l'hect nu — **VIN EXTRA** 27, r. Peyronnet VINICOLE NOUVELLE — 60 f l'hect nu

HUITRES FINES DE L'OCÉAN
100 tr. belles 4'50; moy. 3'75; grav. 2'50
Franco contre mandat d'avance à : P. LE PERCHE, Arès (Gironde).

A V. maison 27, allées Damour, 1er étage, 7 pièces, 20,000 fr.

A VENDRE Cuivre de condenseur, ferrailles et autres vieux accessoires. Usine Biset, 72, rue Freycinet, Talence.

RADIOSPRAY
DÉSINFECTANT PAR EXCELLENCE
PURIFIE ASSAINIT NETTOIE TOUT
DÉTRUIT TOUS PARASITES

Concess. Deposit. : GRANGE, 49, rue de la Franchise, à Bordeaux; Charles POUYAUD, 15, place du Coderc, à Périgueux (Dordogne); — Paul De ROUVILLE, 90, rue Thiers, à Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure).

HUITRES fraîches d'Arcachon, expédiées directement par le producteur : 100 très grosses, 4 f. 75; moyennes, 3 f. 75, rendues franco contre mandat d'avance adressé à M. B. IVON, à La Teste (Gironde).

la Chicorée CAOUA fait un café délicieux
FABRE FRÈRES représentants BORDEAUX

RIDEAUX TOLE ONDULÉS
VOLETS, PERSIENNES FER
RIDEAUX LAMES BOIS
Monte-Charges, Monte-Plats
PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE
SOCIÉTÉ GUTENBERG
35 à 41, rue des Sablières.

AV. terrain industriel pr. voie ferrée. S'ad. 32, bd Talence

Leçons d'anglais p. dame anglse diplôm.; prép. aux examens cours enfants et angl. commercial. Mme Holt, 13, rue Fleurus.

MIEUX, MEILLEUR MARCHÉ
SAULIÈRE, Fabricant, 53, rue Porte-Dijeaux, Bordeaux
Fabrique **Parapluie riche** depuis **8 francs.**
Spécialité de Recouvrages à partir de **5 francs.**

ÉTRENNES : MEUBLES et SIÈGES en ROTIN
Tous genres. Grand choix. Prix modérés. 246, cours Toulouse, Bordx.

BONBONS FÉLIX POTIN
LES MEILLEURS — LES MEILLEUR MARCHÉ
6, Rue Michel-Montaigne — 85, Rue Sainte-Catherine
Demandez le Catalogue Noël et Jour de l'An

606 VOIES URINAIRES — La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. SÉRO-CLINIQUE, rue Vital-Carles, 28, BORDEAUX. *Guérison en une séance des* Rétrécissements *et des* Ecoulements.

MERCERIE MODELE
121 — Cours d'Alsace-et-Lorraine — 121
C'est la Maison où l'on trouve le plus grand assortiment de
DENTELLE du PUY, BRODERIE SUISSE
Carrés, Losanges Rectangles et toutes sortes de Motifs au Fuseau, Filet Venise, etc., etc. — Fabrication soignée. Bon marché.

Dame, 47 ans, brevet, connaissant le ménage, désire place de gouvernante chez personne seule. Ecrire Mme Gand, chemin Valentin, Bouscat.

MÉDECIN retiré avec sa femme dans vaste propriété située sur le bord du bassin d'Arcachon prendrait en pension enfants ou grandes personnes ayant besoin de l'air de la campagne et leur donnerait les soins nécessaires. Prendre l'adresse au bureau du journal.

Mlle MEYRE
82 — Rue Judaïque — 82
BORDEAUX
BRODERIES
EN TOUS GENRES
DESSINS - LEÇONS
Prix Modérés

CIDRE DE BRETAGNE pur jus. Prix modérés. Centrale Ouest, 13, rue d'Orléans, Nantes.

ÉLECTRICITÉ
Bons ouvriers monteurs demandés. Turbiaux, 29, allées Tourny.

Dame réfugiée, possédant plusieurs belles fourrures, dont une magnifiq. parure en skungs, désirerait les vendre à un prix bon marché, ainsi qu'un beau manteau en loutre, long. 1 m. 30. S'ad. 4, c. du Jard.-Public, au 2e au-dessus de l'entresol. Pressé.

JE NE FUME QUE LE NIL

Petites Annonces Économiques

PARAISSANT
les MARDIS et VENDREDIS
Elles sont reçues la veille jusqu'à DIX HEURES

Minimum par insertion : **2** Lignes

(La Ligne comprend 25 Lettres, Chiffres et Ponctuations).

Le montant des Annonces doit toujours accompagner l'ordre.

Demandes d'Emploi
GENS DE MAISON & EMPLOIS DIVERS

0 fr. 50 la ligne

Bonne 21 ans, excell. certific., désire place stable Bordx. S'adr. 69, avenue Jeanne-d'Arc.

Bonne sténo-dactylo, connaiss. parfaitem. correspond. commerciale, travail de bureau, sollicite emploi. Ecrire à M. Duchamp, 156, cours Saint-Jean, Bx.

Chauffeur d'auto demande une place, bonnes références, rue Planterose, n. 40, Bordeaux.

Chauff. auto, 20 a., n. mobil., dem. emp. Belaud, 15, r. St-Remi.

Dame veuve dem. place garde malade, dme compagie ou de confce. Mme vve Rémond, 48, r. Calvé.

Fme de chambre, 26 ans, dem. place hôtel, restaurt, ménage. Réf. Vve Gaston, 16, r. du Portail.

Femme de mobilisé, excell. réfé., recherche place lingère ou caissière dans grand hôtel Bordeaux ou région Midi pour logement et nourriture avec sa fillette de 12 ans. Ecr. Mme Somprou, 6, Grande-Allée, Toulouse.

Mr disposant 2,000 fr. s'intéres. petite aff. honn. et sûre. Ec. offres Audy, Ag. Havas, Bordx.

Préparateur en pharmac. non mobilis. dem. place. M. Deromagne, 11, r. Dauphine, La Rochle.

Voyageur avec auto demande fixe ou commission n'importe quoi. — Xavier Bordenave, Lourdes (Hautes-Pyrénées).

Offres d'Emploi
GENS DE MAISON & EMPLOIS DIVERS

0 fr. 75 la ligne

Bonne à tout faire demandée, sacht cuisine, référ. exigées. 17, allées Damour, au premier.

Dem. jne dame ayant déjà été employée magasin, manutention, bonne écriture et référ. exig. Pillet, 212, r. Ste-Catherine.

Demande très bon jardinier connaissant légumes. Chât. Langladure, Nay (Bses-Pyrénées)

Fme servse ddée 4 h., sér., active. Robert, 34, r. du Pal.-Gallien.

Garçon de magasin demandé, 59, cours de l'Intendance.

Jeune homme 16 à 18 ans demandé 31 rue Prunier, Bdx.

Livreurs à la voiturette demandés Alimentation Docks de Guienne 1, r. Rousselle, Bdx.

On demande ouvr. menuisier connaissant la pose, cours de la Martinique, 46, Bordeaux.

On dem. peintre et manœuvres. 28, rue Lucien-Faure.

On dem. des ouvriers monteurs à la main. S'ad. Castets aîné, chausres, bd Alsace-Lorraine, Pau.

Offres d'emplois à Bordeaux pour compositeurs-linotypistes, conducteurs typos et lithos, reporteurs, papetiers-rogneurs, garçons de courses et de magas. Ecr. au bur. de placement de la Chambre syndicale des maîtres imprimeurs, 7, q. de la Douane.

On dem. p. campagne domest. sér., sach. soign., cond. trav. jard. Bonnes référ. Ad. bur. jnal.

On dem. ouvrières monteuses et finisseuses pour capotes. Très pressé. 118, avenue Thiers.

On demande un ouvrier toupilleur-scieur bahutier ou menuisier-ébéniste, bien payé, au Pin-Vert. Gleizer, Pessac (Gde).

On demande une très bonne monteuse tabliers, 142, r. d'Arès

On dem. jne employé de bureau L. Coupé, 39, r. Grateloup, Bx

On demande ouvrier tanneur expérimenté, pouv. devenir contremaître. Ec. indiq. réf., salaire désiré Dumonteil, Havas, Bx

On dem. des ouvriers sandaliers. S'adr. 2, r. des Faures.

On dem. débutant bureau assur., 9, allées de Tourny, Bx.

On dem. bons ouvriers chai non mobil., journ. 4f75 ou plus suiv. mérite, et jeunes apprentis payés. Ecr. en ind. âge et référ. à Balanguey, poste restante Bourse.

On demande un jeune porte-pain et un apprenti boulanger payé. 14, r. la Cour-d.-Aides.

On dem. ouvrres laveuses blanchisserie r. Hoche, Caudéran.

On dem. apprenti pâtissier 14 ans, nourri, couché, blanchi. 16, place Maucaillou, Bordeaux.

On demande comptable connaissant douane, expéditions. G. Bertrand, 61, cours d'Alsace.

On dem. ouvrières pour finissage à la main et à la machine, 149, rue Sainte-Catherine.

On demande un garçon boucher, bouchle Prévot, Talence.

Photo demande opérateur pr reprod. et project., agrandts photogr. Travail assuré toute l'année : 6, 8, 10 fr. par jr selon capacité. 12, rue de Moscou, Bx.

Photo demande retouch. en noir, 12, rue de Moscou, Bdx.

Vins. On dem. employé très sér., réformé ou lib. obl. mil., connaiss. t. trav. bur., client. bourg., p. empl. chef bur intér. Sér. référ exig. Ecr. renseignem. à Dumons, poste rest. Chartrons

Demandes de Location

1 fr. la ligne

On dem. pet. appt meublé, maison tr. sér. Chartrons-Jard.-Public. Prend. adr. bur. journal.

Offres de Location

1 fr. la ligne

A louer 1er étage, 7 pièces, eau, gaz, électricité, 600 fr., 198, rue David-Johnston, Bordeaux.

A louer, 5 m. Parc, à Caudéran, 5 grandes pièc. vides ou meublées : grenier, cave, jardin, eau, gaz, écurie et remise au besoin. Prix tr. avantageux. Ad. b. jnal.

A 1er, meub., cuis., s. à m., ch., élec., bain chauf. 16, r. la Course

Trois chambres meublées à louer, deux séparées par un cabinet pouvant aussi se louer séparément au besoin, salle à manger, salon, cuisine, chambre de bonne, eau, gaz, électricité. Prix modéré. S'ad. 28, r. Renière

Occasions
MOBILIERS, etc.

1 fr. 50 la ligne

Achèterais grillage occ., hautr 2m,92, ch Pins-Francs, Caudéran

A vendre belle garde-robe, 8, rue Ausone, Bordeaux.

A vendre deux voitures pour petit cheval. Gatuingt, villa Verdurette, La Hume (Gironde).

A vendre 20,000 brosses chiendent, pointues, 5 rangs. Ecr. Sol, 126, cours de Toulouse, Bx.

A vendre lot important bouteilles vides tous genres. — Maurice, 39, rue de Belleyme.

A vendre cheval de labour, 150, chemin d'Eysines, Caudéran.

A vendre lits, armoires, chemin de la Jallé, 293, Caudéran.

A v. 3 dormeuses brill., 1,000 f.; 2 bag., 1,000, 160 f.; 2 ras oreilles perles, 260 f.; 1 tour-de-cou, 1 mont. dame, 1 bag. fant., 2 plats, 2 sauciers, 1 légumière arg. L. XV 4,500 gr., 800 fr.; couverts, cout. arg., 1 devant de foyer vrai L. XV. Pas de revendeurs. 68, rue Sainte-Catherine, 1er étage.

Beau buffet salle à manger à v. cause départ, baignoire, chauffe-bain, fourn. cuisine, lavabo. S'ad 123, c. Alsace, au 2me.

Cheveux coupés et peignures, achète cher tous les jeudis. L. Lahournère, r. Tombe-l'Oly, 35, Bx.

Désire achet. hammerless cal. 12/m. grande marque. Ad. b. jl.

J'achèterais vache laitière 8 à 10 ans, 7 à 9 mois de portée ou avec veau, habituée à être gardée à la corde. Ecr. avec prix Caumont, 18, r. Roquelaure, Bx.

On demande salle à manger bonne occasion. Adr. bur. jl.

On achèterait petit attelage 600 kilos, Entrepôts Généraux, 72, quai des Chartrons, Bordx.

On demande neuf ou occasion groupe moto-pompe env. 120 volts contin. Ind. prix et caractéristique Love, Ag. Havas, Bdx.

On demande occ. douille ou petite cuve 4 à 8 bques. Ind. détails, prix. Jacq, Ag. Havas, Bx.

Ponette avec attelage à vendre, rue du Cloître, 19, Bordx.

Voiture boulangère et cheval à vendre. S'ad. 33, r. Langlois

AUTOS & CYCLES

A vendre, châssis monocylindrique de Dion-Bouton, 9 HP, 1909, entièrement revue et remise à neuf. S'adresser 42, rue des Douves, Bordeaux.

Achèterais auto 1re marque 10 à 14 HP belle carros. 1913 ou 14 Peyrot, 8, pl. Tourny, Bordx.

A vendre voiture Unic 12 HP, 4 cyl., 4 places, tous accessres, 2,600 fr. S'adr. Peyrecave, Nérac.

A v. torpédo Lorraine 16 HP 1911, 8,500 fr. Ec. Got, Ag. Havas

A v. Cl.-Bayard 9 HP, 4 cyl., spider, mme état neuf, acres. Delsuc, à Durand, Villeneuve-sur-Lot.

Auto Darracq 10/12 HP, état neuf, type 1914, tr. peu roulé, carross. torpédo, 4 pl., phares, roue de secours, tous accessoires, 5,500 fr. — Ecrire Magoulis, 80, rue Joseph-Abria.

Fonds de Commerce, Industries

1 fr. 50 la ligne

A vend. après décès, fonds d'électricien. S'ad. M. Saint-Hilaire, 18, r. Turenne, Bordeaux.

Travaux à Façon

1 fr. la ligne

Avis aux propriétaires. — M. Combes, ouvrier peintre, rue Mondenard, 17, prévient les propriétaires qu'il se met à leur disposition pour tous travaux de peinture à la journée ou à l'entreprise à des prix très modérés.

Artiste fourreur Vodicka, 3, place Puy-Paulin, Bdx. Réparation et transformat. à façon

Stoppeur retisseur, travail soigné. Cantou, 12, cours Tourny.

Tricotage en ts genres, remplétage bas Ménard, 27, r. Marsan

Tapissier-décorateur à façon. Sommiers neufs et réparat., sièges, tentures, matelas, déménagements, etc. Marcel Faure, tapissier, 29, rue Dauphine, Bdx

Ventes et Achats d'Immeubles
TERRAINS, PROPRIÉTÉS

1 fr. 50 la ligne

Acheteur maison ville ou propriété envir. Bordx. Ecr. offres : Daurel, Ag. Havas, Bordx.

Cours et Leçons

1 fr. la ligne

Cours de diction. Jeune femme, élève de Sylvain, donnerait leçons de diction, déclamation dans famille ou institution. Prix modérés. Ecrire Camin, villa Gabrielle, à Cardinal, Pessac.

Dactylo-sténo, comptabilité. — Préparation complète pour le commerce par professionnels. — Placement des élèves garanti à fin d'études. Conditions mensuelles et à forfait. Adr. b. jnal.

Dame professeur, officier d'Académie, donnerait leçons ou éducation particulière. Sérieuses références. Adresse journal.

Mandoline, solf., leçons. Mlle Marionnaud, 119, r. Belleville

Prof. enst secre, lib. serv. mil., dem. crs d. instit. Ec. Max. Havas

Professeur latin, franç., grec, 8, place d'Aquitaine (au 1er).

Sténo pr correspond. en 4 leçons. Résult. sûr. Livre 50 c. Société sténog., r. Prévôté, 7, B

Sténo-dactylo par dame. Cours et leçons commençant lundi, le 3 janvier 1916, tous les jours de 7 h. du matin à 10 h. du soir, 5 fr. par mois. Se faire inscrire d'avance à l'Ecole anglaise de langues et sténo-dactylo, 6, rue Margaux, au 1er. — Langues anglaise, espagn., allemde. Cours et leçons pratiques par professeurs étrangers. Succès garantis.

Perdus ou Trouvés

1 fr. la ligne

Perdu le 25 déc., un bracelet montre argent aux environs de la rue Brian. Prière de le rapporter rue Brian, 2. Récompense.

Perdu dimanche petit rabat blanc tour Irlande, souvenir. Rapporter 38, rue de Belfort, Bx.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE
du 28 décembre 1915

(71)

AMOUR DE FRANÇAISE

PAR

PAUL JUNKA

PREMIERE PARTIE

GISELLE DE NOYANS

Là, une fois la porte refermée, elle se retrouvait face à face avec Maurice. Pendant le chemin, tous deux n'avaient pas échangé un mot. Sur le front de l'architecte reparaissait de nouveau la barre de souci qu'il avait effacée à force de volonté durant l'entretien avec Romain et Clara. Et Françoise ne parlait pas non plus, la gorge serrée, le cœur fendu d'appréhension à la seule pensée de ce qui allait suivre...

Maintenant, elle ne parlait pas davantage. Elle attendait l'explication inévitable, comme l'agneau doit attendre le couteau du boucher. Mais, si aucune syllabe ne sortait de ses lèvres tremblantes, la question qui l'affolait s'exprimait éloquemment par la supplication de son regard.

Qu'est-ce que Maurice allait faire d'elle et de l'embryon d'être qui demandait à vivre ?...

Etait-ce une signification de rupture, c'est-à-dire un arrêt de mort, que se disposait à rendre la bouche serrée, comme fermée sous la moustache brune?... Pouvait-elle, la malheureuse petite Françoise, attendre une autre solution de l'égoïsme de l'homme, doublé du despotisme de l'amant ?...

Tout cela frémit, dans ses yeux de bleuet irradiés de larmes, d'une imploration si émouvante que le jeune homme n'y résista pas.

— Eh bien ! quoi ? fit-il doucement, avec cette tendresse à lui, ironique et pénétrante, qui avait eu raison de la vertu de Françoise, on ne l'abandonnera pas, ce petit !...

Il parut à l'enfant transportée qu'un coin de paradis s'ouvrait devant elle. La poitrine allégée du poids qui l'écrasait, elle respira largement et chancela de bonheur.

Ce fut pour tomber sur l'épaule de Maurice, qui l'attirait avec des mots câlins.

— Qu'est-ce qui te faisait donc peur, grande bête... naïf petit coco ?...

Il la prenait dans ses bras : elle oublia tout le reste...

XIV

L'Etoile lointaine

— Au revoir, mon cher bon !... Merci encore de ta parfaite hospitalité... Et à bientôt, hein ?... Ne prends pas racine dans le Vimeu, surtout !... Si on apprenait sous peu que tu as été nommé membre effectif de la Société d'archéologie, vois donc quel deuil au Club !...

En ces termes de cordialité boulevardière, Gentil de Faucillac, après deux mois de séjour, prenait congé de son excellent ami, le marquis de Brionne, lequel, debout sur le quai de la gare, souriait avec cette mélancolie hautaine qui était son inimitable séduction.

Le rapide, en s'ébranlant, mit fin aux effusions du Gascon qui, chassé par le froid pénétrant de Picardie, se hâtait de redevenir Parisien. Un instant, on aperçut à la portière sa tête d'intelligence finaude et la main, soignée comme celle d'une femme, qu'il agitait en signe de gratitude et d'adieu.

Puis, un tourbillon de fumée estompa la pimpante silhouette, rendit floue le geste amical, et tandis que l'express bondissait, emmenant vers Paris ce garçon avisé, qui possédait à fond l'art de se rendre indispensable et semblait, en ce moment, représenter pour Roland un dernier lien avec la vie mondaine, celui-ci regagnait le phaéton attelé de chevaux de prix dans lequel il venait de conduire Faucillac à la gare de Noyelles, afin de prolonger jusqu'au bout la grâce de son hospitalité et d'éviter au voyageur l'interminable cahotement du petit chemin de fer d'intérêt local que la bonhomie railleuse des gens du pays désigne par l'agréable euphémisme de « Tortillard ».

Il y avait un certain temps déjà que la période des réceptions était close chez le marquis; les uns après les autres, les invités de choix priés à la double occasion de l'ouverture de la chasse et de l'inauguration de ce somptueux logis de célibataire s'étaient égrenés ailleurs. Seul, Faucillac, trouvant le gîte confortable, ne se pressait point de le quitter. Il fallut la voix formidable du grand vent qui, dès novembre, souffle au cap Hornu et la monotonie d'un tête-à-tête que tout le bon vouloir de M. de Brionne ne parvenait pas à égayer, pour qu'il s'avouât que « ce n'était pas drôle », et se sentît irrésistiblement appelé vers la Ville, qui reprenait précisément à cette époque son mouvement de fête, son intense rayonnement de phare mondial.

Une fois parti cet hôte persévérant, qui, à présent, le délaissait sans regret, Roland se retrouvait seul dans son grand château silencieux auquel Faucillac, toujours pratique, préférait la tiède atmosphère des boudoirs et les gais papotages des « cinq heures » en vogue.

Alors, le découragement immense qu'il avait tenté de tromper par l'entraînement du sport et la diversion de la société revint plus qu'avant l'assaillir, et en proie à une sorte de fatalisme morne, il ne tenta plus de se soustraire à l'implacable étreinte de cette masse de plomb qui lui écrasait le cœur...

Invinciblement, sa pensée retournait à l'obsession déchirante : l'incroyable conduite de Giselle et l'avilissante compromission qui en était résultée pour lui, si fier, si jaloux de placer sa vie au-dessus des vulgaires tares humaines.

En ce qui concernait celle qui s'appelait aujourd'hui la comtesse de Homberg, et dans sa torturante impuissance à démêler les ténébreux mobiles de ce cerveau féminin, il lui fallait bien s'arrêter à une conclusion humiliante, mais d'apparence certaine :

Comme il le lui avait jeté lors de l'explication qui eût dû les séparer, Giselle ne voulait pas être pauvre !

Or M. de Homberg était riche, colossalement, de par sa défunte mère, fille d'un industriel multimillionnaire, et mademoiselle de Noyans, sacrifiant sans hésiter son amour à ses appétits de luxe, avait préféré l'explorateur à cause de cette fortune, cent fois supérieure à celle que Roland pouvait lui offrir. Il n'y avait pas d'autre raison plausible à cette inconcevable union...

Dans son impuissance d'admettre les motifs qu'elle lui en avait fournis, le marquis le croyait du moins. On le sait, il était injuste. S'il y avait du vrai dans cette hypothèse, l'exactitude n'en était pas entière.

Il faut d'autres analyses que ces jugements masculins tout d'une pièce pour pénétrer le secret de certaines âmes de femmes pétries de délirant orgueil et d'orageuse passion.

Sans songer que l'éducation et les préjugés, qui lui montraient la vie possible seulement dans le faste, l'opulence et la hauteur du rang, avaient faussé chez Giselle le sens de la vérité social d'à présent, Roland la méprisait; oh ! comme il la méprisait à ces moments d'inévitable retour sur lui-même !...

Il lui en voulait, presque férocement à son insu, comme en veut à l'autre l'être qui a eu le dessous dans la lutte d'amour.

Il ne lui pardonnait pas de le tenir si bien, et par les côtés les moins élevés de sa nature d'homme.

Car l'illusion n'était plus possible. Il savait maintenant qu'il ne l'aimait pas saintement, ainsi que, dupe du mirage éternel, il avait cru l'aimer. Il la désirait, simplement. Mais il la désirait, il la voulait de toutes ses ardeurs viriles.

Il se rappelait, avec quelle honte cuisante ! la lâcheté sensuelle dont il avait fait preuve presque jusqu'à la veille de ce mariage maudit... Depuis l'émouvante scène de colère et de passion qui l'avait rejeté, pantelant et vaincu, aux bras de la magicienne, elle l'avait plus que jamais repris. Se jouant de toutes les considérations de devoir et d'honneur, trouvant peut-être dans leur transgression une volupté nouvelle, elle se grisait de sa puissance, s'exaltait d'anéantir cette volonté, cette dignité d'homme par la splendeur de sa chair...

A ces souvenirs, Roland vibrait tout entier de remords, de tentation aussi, hélas ! Et partagé entre l'affreux dualisme, inconnu encore à cet être d'intransigeante morale, de l'esprit et de la matière, de la conscience et de l'instinct, il rugissait de détresse, tel Samson enchaîné.

Du moins, il se jurait qu'il était bien clos, l'enivrant poème de volupté... Comtesse de Homberg, Giselle lui devenait sacrée.

Et puisque l'attrait qui le liait à elle était tout physique, il en triompherait par l'absence ...Il s'enterrerait au fond de ce domaine que, ô ironie ! il avait eu la pensée d'acheter pour elle, et si la distance n'était pas assez considérable pour le délivrer de la hantise, abolir la possibilité d'un rapprochement, il entreprendrait quelqu'un de ces lointains voyages, funestes aux amours qui ne sont point écrites en pures lettres de tendresse sur les assises inébranlables du cœur...

(A suivre.)